

Florent ATEM
Carole ATEM
Félix ATEM



ÉLÉMENTS POUR UNE ÉTUDE COMPARATIVE DU TAHITIEN, DU FRANÇAIS ET DE L'ANGLAIS

Ministère de la culture
et de l'environnement,
en charge de l'artisanat



Ministère de l'éducation,
de la jeunesse et des sports

ÉLÉMENTS POUR UNE ÉTUDE COMPARATIVE DU TAHITIEN, DU FRANÇAIS ET DE L'ANGLAIS

Équipe de recherches :

Florent ATEM, Professeur agrégé d'anglais, option Linguistique,
Docteur en études anglophones,
Maître de conférences à l'Université de la Polynésie française.

Carole ATEM, Professeur agrégé de lettres,
Docteur en langue et littérature françaises,
Maître de conférences à l'Université - ESPE de la Polynésie française.

D^r Félix ATEM, Maître de conférences en anglais,
Retraité de l'Université de la Polynésie française,
Responsable des enseignements de linguistique anglaise.

Direction générale de l'éducation et des enseignements
Fa'aterera'a hau nō te Ha'api'ira'a
Pōrīnetia farāni

© DGEE-MEJ/MCE 2019

www.education.pf

Réalisation de la maquette au Pôle Production de la DGEE

Infographie : Heinui LE CAILL

Coordination de l'édition : Mairenuï LEONTIEFF

Directeur de publication : Thierry DELMAS

Réf. PI-19004

ISBN : 978-2-37317-027-6

PRÉFACE

Le mérite de l'ouvrage *Éléments pour une étude comparative du tahitien, du français et de l'anglais* est qu'il présente avec un grand souci de clarté au public auquel il s'adresse une multiple démarche.

Tout d'abord, la méthode est, comme le montre le titre de l'ouvrage, explicitement *comparative*. Ceci signifie que les auteurs prennent leurs distances avec une simple juxtaposition des phénomènes de l'anglais et du tahitien, phénomènes qu'il suffirait de répéter de manière mécanique. Les énoncés produits ne consistent pas en un simple jeu d'étiquettes ou de marqueurs dotés d'un sens figé.

Par ailleurs, pour les auteurs, l'objectif ne consiste pas seulement à faire acquérir des faits de langue dans les deux systèmes linguistiques mais à doter les apprenants d'outils propres à maîtriser la production d'énoncés *personnalisés*, pertinents car adaptables aux situations nouvelles dans lesquelles se trouvent les locuteurs.

De plus, dans cette perspective, le *cadre scientifique*, forgé par A. Culioli, et sur lequel s'appuient les concepteurs de l'ouvrage est propre à garantir *pertinence et cohérence*, ce qui est crucial dans le domaine de l'explication et dans celui de l'enseignement des langues. Il s'agit en effet de prendre en compte un certain nombre de données qui facilitent l'appropriation et les modes d'emplois des productions. Il faut également tenir compte de facteurs incontournables : les protagonistes de l'échange langagier que sont le *responsable* de l'énoncé qu'il choisit de façonner et le *destinataire* qui effectue un travail d'interprétation. Ce responsable de la construction de l'énoncé, pour assurer une bonne interprétation, doit intégrer des données présentes (ou absentes) dans la situation qui servent de repères pour guider la meilleure interprétation effectuée par le destinataire. Pour souligner le caractère dynamique du recours à ces repères et à la responsabilité du locuteur qui se porte garant ou non de ce qu'il énonce, le terme d'*énonciateur* a été retenu. D'où le terme de *Théorie de l'Énonciation* qui a été choisi pour caractériser l'approche adoptée par les auteurs de cette publication. Ceci leur a permis de dépasser la simple surface des énoncés, de rendre justice aux deux systèmes comparés, de signaler le rôle des « locuteurs » et « destinataires » *actifs*, d'identifier avec précision le travail qu'autorisent les particules du tahitien tant dans le domaine du groupe nominal que dans celui du groupe verbal, par exemple. *In fine*, cela constitue une aide substantielle à l'apprenant qui se trouve armé d'outils qui lui permettront de comprendre en profondeur et d'énoncer à son tour des propositions pertinentes en fonction de son intention de communiquer et de la situation dans laquelle il se trouve. Les lecteurs de l'ouvrage trouveront donc des moyens efficaces de se constituer une méthode personnelle de compréhension et d'acquisition dans les deux langues.

Claude M. DELMAS

Professeur de linguistique anglaise à l'université Paris 3, Sorbonne Nouvelle

Directeur de l'UFR du Monde Anglophone

Président de l'Association des Linguistes Anglicistes de l'Enseignement Supérieur

Membre des jurys de l'Agrégation et du CAPES externes d'anglais

Auteur de nombreux ouvrages de linguistique anglaise

LE MOT DE LA MINISTRE de l'éducation, de la jeunesse et des sports

Notre pays est caractérisé par une grande diversité linguistique et culturelle. Cette diversité constitue une richesse qu'il nous faut absolument prendre en compte dans nos écoles et établissements. C'est pourquoi, la politique éducative de la Polynésie française, au travers de la Charte de l'éducation, favorise le plurilinguisme : L'école met en place une stratégie adaptée à une éducation plurilingue. Les langues d'origine des élèves sont valorisées.

L'ouvrage intitulé *Éléments pour une étude comparative du tahitien, du français et de l'anglais* produit par Félix ATEM et ses enfants, Florent et Carole, linguistes bien connus en Polynésie française, tombe à point nommé.

Tout en s'appuyant sur des références officielles et scientifiques, ces auteurs, attachés aux langues et à la culture polynésiennes, ont su mettre en commun leurs compétences respectives pour élaborer une étude comparative qui dresse un parallèle entre le tahitien, le français et l'anglais. Ils offrent également des pistes de mise en œuvre aux enseignants.

Au-delà, cette approche confère aux langues polynésiennes un véritable statut de langues d'enseignement. Elle participe aussi à la construction de valeurs communes.

Cet ouvrage original constitue donc une référence de choix notamment pour les enseignants du premier comme du second degré.

Que les auteurs en soient vivement remerciés.

Māuruuru roa

Christelle LEHARTEL

LE MOT DU MINISTRE **de la culture et de l'environnement** ***en charge de l'artisanat***

Florent Atem, Carole Atem et Félix Atem, trois universitaires polynésiens, ont souhaité mettre leurs compétences et leurs connaissances, acquises pendant leurs années d'études, au service de leur propre langue.

En s'appuyant sur les théories de la linguistique, ils ont cherché à démontrer que le tahitien est une langue à part entière, comme toutes les autres, et qu'elle fonctionne et s'analyse comme l'anglais et le français, selon une organisation propre mais avec des fondements énonciatifs communs.

La démarche des trois chercheurs contribue ainsi à placer le tahitien au même niveau que toutes les autres langues, en montrant qu'il fait appel aux mêmes opérations énonciatives, dont la théorie a été élaborée par l'éminent linguiste que fut Antoine Culioli.

À travers leur étude comparative du tahitien, du français et de l'anglais, les trois auteurs souhaitent en outre valoriser, auprès des enseignants de langue, une approche différente de la grammaire traditionnelle, et mettre en lumière l'existence d'invariants entre trois langues importantes en usage en Polynésie française.

Qu'ils en soient remerciés !

Heremoana MAAMAATUAIAHUTAPU

SOMMAIRE

Équipe de recherches	p. 1
Préface de Claude M. Delmas	p. 3
Mot de la ministre de l'éducation et de la jeunesse	p. 4
Mot du ministre de la culture et de l'environnement	p. 5
Présentation	p. 9
Indications préliminaires	p. 11
Quelques éléments de prononciation	p. 13
Relation prédicative	p. 15
ÉTUDE COMPARATIVE TAHITIEN-FRANÇAIS-ANGLAIS	
I. Opérations de détermination	p. 19
II. Spécificités de la langue tahitienne	p. 29
III. Le système verbal	p. 33
APPLICATION DIDACTIQUE	
IV. Les temps de la conjugaison en français	p. 45
V. Schémas avec le rappel des valeurs	p. 59
Sources principales	p. 68

Nous dédions cet ouvrage à Marc Maamaatuaiahutapu, plus connu sous le nom de Maco Tevane, qui a été à l'initiative de cette étude. Premier Directeur de l'Académie tahitienne, Maco Tevane a soutenu et encouragé, dès son origine, ce projet de recherche consacré à la langue tahitienne et à la réflexion sur sa place parmi les autres langues.

PRÉSENTATION

Pendant longtemps, le tahitien a été considéré comme l'un des nombreux dialectes en usage dans les différentes îles de la Polynésie orientale, permettant la communication entre les membres de leurs diverses communautés. Il aura fallu attendre les années soixante-dix pour voir la création par les instances gouvernementales du pays, en 1972, de l'Académie tahitienne. Sa mission consistait, d'une part, à préserver de l'oubli une langue alors en réel danger, puisque peu nombreux étaient, et sont encore, les jeunes autochtones capables de s'exprimer correctement dans leur langue maternelle. D'autre part, en établissant les normes qui régissent la langue tahitienne, les membres de l'Académie avaient pour objectif de faciliter l'apprentissage de cette langue, en codifiant les règles de prononciation des phonèmes vocaliques (voyelles) et consonantiques (consonnes) qui existent en tahitien.

La présente étude se fixe deux objectifs majeurs. Le premier est de dresser un parallèle entre le tahitien, le français et l'anglais afin de démontrer que l'on retrouve dans la langue tahitienne comme dans les langues anglaise et française, avec chacune son organisation propre, les opérations mentales fondamentales définies par Antoine Culioli dans la *Théorie des opérations énonciatives*. Le travail consistera donc, en premier lieu, en une étude comparative des trois langues, sur le plan de la détermination nominale, puis du système verbal.

Dans un second temps, nous essaierons de déterminer dans quelle mesure l'explication par la linguistique contemporaine de l'énonciation, la grammaire énonciative, serait susceptible de permettre l'amélioration des méthodes d'enseignement du français et de l'anglais, également enseigné à l'école primaire, à des élèves tahitianophones. Dans cette deuxième partie à dominante didactique, nous dresserons un inventaire des différentes formes verbales (temps de la conjugaison) en français et tenterons de proposer une possibilité d'aborder leur étude en s'appuyant sur les schémas correspondant aux opérations de repérage de la relation prédicative par rapport à la situation d'énonciation.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES

Afin de permettre au lecteur « non tahitianophone » de comprendre les exemples cités en référence, il a été jugé nécessaire de présenter, en préliminaire, quelques notions de base concernant la grammaire tahitienne, en particulier certains principes fondamentaux de prononciation empruntés à la grammaire de l'Académie tahitienne, *Grammaire de la langue tahitienne, Fare Vana'a*.

De cet ouvrage de référence, il a été retenu quelques éléments de morpho-phonologie (rapport entre écriture et prononciation), à savoir les réalisations orales (prononciation) et écrites des divers segments vocaliques et consonantiques existant dans la langue tahitienne.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE PRONONCIATION

1. VOYELLES

Il y a cinq voyelles en tahitien : /a/, /e/, /i/, /o/, /u/.

Leurs équivalences avec les sons français sont approximativement :

/a/ comme dans patte	tara (corne) (voyelle antérieure ouverte)
/e/ comme dans fée	pepe (papillon) (voyelle antérieure demi-fermée)
/i/ comme dans ville	piti (deux) (voyelle antérieure fermée)
/o/ comme dans lot	tote (sang) (voyelle postérieure demi-fermée)
/u/ comme dans cou	туру (aider) (voyelle postérieure fermée)

- **Longueur des voyelles**

On distingue cependant, au niveau phonique, deux types de voyelles : les voyelles longues et les voyelles brèves.

- Les **voyelles longues** sont prononcées de manière prolongée. Au niveau de la graphie, elles sont marquées d'un tiret suscrit, appelé « **tārava** » : /ā/, /ē/, /ī/, /ō/, /ū/.

- Les **voyelles brèves** se prononcent de manière brève : /a/, /e/, /i/, /o/, /u/, ce qui, selon les critères acceptés, porterait le nombre des voyelles à dix et non cinq.

En tahitien, de nombreuses paires de mots se distinguent par la longueur d'une voyelle :

parau : parler	pārau : nacre
pepe : papillon	pēpē : blessé
pupu : groupe	pūpū : coquillage

Les voyelles brèves peuvent être précédées d'une occlusion glottale indiquée par le signe /' / et appelée « **'eta** » en tahitien :

ta'ata : personne	fe'e : poulpe	'iriti : ouvrir
hi'o : regarder	nu'u : armée	'ata : rire

2. CONSONNES

Il y a huit consonnes en tahitien, qui sont : /f/, /h/, /m/, /n/, /p/, /r/, /t/, /v/. Du point de vue phonologique, l'occlusion glottale /ʔ/ (« 'eta »), qui ne se rencontre qu'en position pré-vocalique (devant une voyelle), pourrait également être classée parmi les consonnes, comme dans les mots : **Ouh !, Aïe !, Ah !**

/f/ comme dans **farine**

fare (maison) : fricative labio-dentale (lèvre inférieure et incisives supérieures rapprochées)

/h/ aspiré

horo (courir) : fricative glottale (cordes vocales rapprochées) (comme dans les mots anglais home, hat)

/m/ comme dans **mal**

mata (œil) : nasale-labiale (lèvres en contact, l'air passe par les fosses nasales)

/n/ comme dans **nid**

nira (aiguille) : nasale-alvéolaire (avant de la langue en contact avec les alvéoles dentaires)

/p/ comme dans **patte**

pata (beurre) : occlusive labiale (lèvres en contact)

/r/ roulé

riri (fâché) : fricative post-alvéolaire (avant de la langue rapproché de la zone entre les alvéoles dentaires et le palais)

/t/ comme dans **ta**

tama (enfant) : occlusive alvéolaire (avant de la langue en contact avec les alvéoles dentaires)

/v/ comme dans **va**

va'a (pirogue) : fricative labio-dentale (lèvre inférieure rapprochée des incisives supérieures)

/ʔ/ occlusion glottale

ta'ata (personne) : occlusive glottale (cordes vocales en contact)

NOTES

Certains mots ou noms propres d'origine étrangère sont orthographiés avec les consonnes de la langue d'origine :

- **Buka** : livre (**puta** en tahitien)
- **Solomona** : Salomon (**Toromona** en tahitien)

Les consonnes n'existant pas en tahitien sont remplacées par des phonèmes de la langue tahitienne.




Ainsi :

- **b** est prononcé **/p/**,
- **c, d, g, k, q, s, x, z** sont prononcés **/t/**,
- **j, y** sont prononcés **/i/**,
- **l** est prononcé **/r/**,
- **w** est prononcé **/v/**,
- **ph** est prononcé **/f/**.

Source : Académie tahitienne, *Grammaire de la langue tahitienne, Fare Vana'a*.

RELATION PRÉDICATIVE

En tahitien comme en anglais, en français ou dans toute autre langue, la construction d'un énoncé implique la présence, au départ, d'une relation prédicative, c'est-à-dire la mise en relation de deux arguments (**argument 0** et **argument 1**) par l'intermédiaire d'un **prédicat** :

	ARGUMENT 0	PRÉDICAT	ARGUMENT 1
	RAVE 'OHIPA	PĒNI	FARE
	OUVRIER	PEINDRE	MAISON
	WORKER	PAINT	HOUSE

Tē pēni nei te mau rave 'ohipa i te fare.

Les ouvriers peignent / sont en train de peindre la maison.

The workers are painting the house.

Au niveau de l'énoncé, le **prédicat** apparaît sous la forme d'un verbe, et l'argument sous celle d'un nom ou d'un pronom.

Dans un énoncé actif, l'**argument 0**, placé à gauche du verbe en français et en anglais, à droite en tahitien, renvoie, au niveau sémantique (du sens), à l'agent (animé-humain qui déclenche le procès) et l'**argument 1** à l'objet.

C'est sur ces différents éléments de la relation prédicative, les noms et le verbe, que vont s'effectuer, lors de la construction de l'énoncé, les opérations mentales fondamentales définies par Antoine Culioli dans la *Théorie des opérations énonciatives* :

1. Opération de détermination sur le nom, qui permet de choisir, selon ce que veut exprimer l'énonciateur, le déterminant adéquat.
2. Opération de repérage de la relation prédicative par rapport au moment de l'énonciation et une situation repère, qui détermine le choix de la forme verbale appropriée (le temps du verbe).

PREMIÈRE PARTIE
ÉTUDE COMPARATIVE DU TAHITIEN,
DU FRANÇAIS ET DE L'ANGLAIS

I - OPÉRATIONS DE DÉTERMINATION

- 1 | **Mea au ānei nā 'oe te taofe ?**
Aimes-tu le café ?
Do you like coffee?
- 2 | **E hina'aro ānei 'oe e inu i te tahi taofe ?**
Voulez-vous boire du café ?
Would you like to drink some coffee?
- 3 | **Mea pūai mau te taofe 'o tā tātou i inu i teie po'ipo'i.**
Le café que nous avons bu ce matin était vraiment fort.
The coffee we drank this morning was really strong.

Dans ces trois énoncés en tahitien, il est question de la même notion **TAOFE** (CAFÉ), mais associée au déterminant **TE** dans les exemples 1 et 3, alors que dans le deuxième exemple elle est associée au déterminant **TE TAHI**.

Dans l'énoncé 1, la notion **TAOFE** est moins déterminée que dans l'énoncé 2, et dans l'énoncé 2, elle est moins déterminée que dans l'exemple 3. On observe ainsi un degré croissant de détermination s'expliquant par le fait que l'on a, à chaque fois, une opération supplémentaire : les **opérations de détermination** en tahitien sont donc, comme en anglais et en français, cumulatives.

1. RENVOI À LA NOTION

Choisir une notion, c'est déjà déterminer. C'est ce qui se passe dans l'énoncé 4 ci-dessous, qui pourrait être glosé par « Est-ce que tu aimes ce qui a la propriété d'être du café (**taofe**) ? ». Cela permet d'opposer une notion à une autre.

- 4 | **Mea au ānei nā 'oe te taofe 'aore rā, mea au a'e nā 'oe te tī ?**
Aimes-tu le café ou préfères-tu le thé ?
Do you like coffee or do you prefer tea?

Il s'agit dans cet exemple de poser la notion **TAOFE** (CAFÉ) par opposition à celle de **TĪ** (THÉ), sans envisager aucune quantité. Cette opération de détermination, appelée renvoi à la notion, qui est le premier degré de détermination, n'a ainsi aucune valeur quantitative mais une valeur uniquement qualitative. En tahitien, le déterminant qui est la trace de cette opération de renvoi à la notion est **TE**, en français LE, alors qu'en anglais, seul le déterminant \emptyset en est la trace (absence de marqueur visible).

2. EXTRACTION

- 5 | **'Ua haere au i te mātete i teie po'ipo'i, 'ua ho'o mai au i te hō'ē / i te tahi merēni 'e i te tahi mau mei'a.**
Je suis allé au marché ce matin, j'ai acheté une pastèque et des bananes.
I went to the market this morning, I bought a watermelon and bananas.

Dans cet exemple, les déterminants **TE HŌ'Ē**, **TE TAHI** et **TE TAHI MAU** sont la trace d'une opération consistant à prélever, à extraire une quantité dans une classe d'éléments discontinus, c'est-à-dire quantifiables et dénombrables. On parlera donc ici d'une opération d'extraction, qui produit une valeur quantitative.

L'extraction permet, comme dans cet exemple, de prélever simplement une quantité minimale (un seul élément) ou une quantité non minimale (plus d'un élément) : on parle dans ce cas d'extraction simple.

Cette opération d'extraction permet aussi de repérer la quantité extraite par rapport à une échelle, qui peut être objective ou subjective :

- **Objective**, c'est-à-dire indépendante du jugement de l'énonciateur comme dans l'exemple :

- 6 | **'Ua tae mai tōna mau hoa mai te fenua Marite, hō'ē tāne 'e e toru vahine.**
Ses amis, un homme et trois femmes, sont arrivés d'Amérique.
His friends, one gentleman and three ladies, have arrived from the United States.

L'échelle objective, constituée par les cardinaux (les nombres), est indépendante du jugement de l'énonciateur pour l'évaluation de la grandeur et implique nécessairement un fonctionnement sémantique de discontinu. Elle ne peut s'appliquer que sur des éléments que l'on peut dénombrer, compter.

- **Subjective**, lorsque l'évaluation de la quantité dépend du jugement de l'énonciateur, comme dans l'exemple ci-dessous :

- 7 | **'Ua fārerei au i te tahi mau hoa / i te tahi nau hoa / i te tahi tau hoa / i te hō'ē mau hoa / i te hō'ē nau hoa / i te hō'ē tau hoa i te mātete i teie po'ipo'i.**
J'ai rencontré quelques amis au marché ce matin.
I met a few friends at the market this morning.

L'opération d'extraction d'une quantité repérée par rapport à une échelle subjective fait ainsi intervenir l'appréciation du sujet énonciateur dans l'évaluation de la grandeur de la quantité extraite.

En tahitien, un autre déterminant, **VETAHI**, généralement suivi de la particule du pluriel **MAU** et même précédé du déterminant **TE**, est également la trace d'une opération d'extraction par rapport à l'échelle subjective :

- I vetahi mau 'oire** : dans certaines villes
I te vetahi mau fenua : dans certains autres pays

Il en est de même pour le déterminant **FANU**, employé seul ou associé aux particules **TAU** ou **PU'E**, plutôt utilisé dans la langue classique que dans la langue parlée de nos jours :

- 8 | **E fanu / fanu tau / fanu pu'e ta'ata 'o tei pāhono mai.**
Quelques personnes ont répondu.
A few people have answered.

À l'opération d'extraction d'une grande quantité, correspond également, en tahitien, un certain nombre d'autres marqueurs dont :

- **RAVE RAHI, E RAVE RAHI**, placés :

- soit avant le nom déterminé :

- 9 | **Rave rahi / E rave rahi metua 'o tei 'ore i tae mai i te rurura'a inanahi ra.**
Beaucoup de parents ne sont pas venus à la réunion hier.
A lot of parents did not come to the meeting yesterday.

- soit après le nom déterminé :

10 | **'Ua rave 'ōna i te 'ohipa hape e rave rahi.**
Il a commis beaucoup de fautes.
He made many mistakes.

- **MEA RAHI, E MEA RAHI**, toujours placés en position initiale :

11 | **Mea rahi / E mea rahi te ta'ata i haere mai i te 'āparaura'a.**
Beaucoup de personnes sont venues à la réunion.
A lot of people have attended the meeting.

- Un déterminant **MA'A RAHI**, initialement expression de l'abondance de nourriture (**mā'a** : nourriture / **rahi** : grand), est utilisé dans le tahitien contemporain au sens métaphorique :

12 | **E ma'a rahi te pere'o'o i ni'a i te porōmu.**
Il y a beaucoup de voitures sur la route.
There are plenty of cars in the street.

On notera que, dans ce type d'énoncés, le déterminant le plus approprié serait plutôt **TAO'A RAHI** (**tao'a** : propriété, biens, richesses / **rahi** : grand).

Enfin, un déterminant **RAU**, terme ancien correspondant au nombre cent, est également la trace d'une opération d'extraction d'une grande quantité sur du discontinu. Il s'emploie seul :

13 | **E rau te 'ohipa 'o tāna e nehenehe e rave.**
Il peut exercer beaucoup de métiers.
He can perform a lot of jobs.

ou associé à **RAVE** :

14 | **Rave rau te fifi 'o tāna i fa'aruru.**
Il a affronté de nombreuses et diverses difficultés.
He had to face many and varied challenges.

À l'idée de grande quantité s'ajoute alors une nuance de diversités.

15 | **I tō'u mana'o, 'aita i rahi te ū ha'ari e toe ra i roto i te mōhina.**
À mon avis, il ne reste pas beaucoup de lait de coco dans la bouteille.
I think there isn't much coconut milk left in the bottle.

Dans cet exemple, l'évaluation de la quantité fait également intervenir le jugement de l'énonciateur.

C'est ce caractère appréciatif qui permet d'ailleurs des évaluations divergentes :

16 | « **E rave rahi tāna puta i ho'o mai inanahi ra.**
- **E rave rahi ? E piti noa ho'i puta hōho'a 'e hō'ē titionare !** »
« Il a acheté beaucoup de livres hier.
- Beaucoup ? Juste deux bandes dessinées et un dictionnaire ! »
"He bought a lot of books yesterday.
- A lot? Just two cartoons and a dictionary!"

C'est encore ce caractère appréciatif qui permet de faire la différence entre une **quantité petite appréciée** :

- **positivement** :

- 17 | **Tē toe ra ā ma'a uaina / ma'a uaina iti.**
Il reste encore un peu de vin.
There is a little wine left.
- 18 | **'Ua ho'o mai vau ma'a 'āpara / ma'a 'āpara ri'i.**
J'ai acheté quelques pommes.
I bought a few apples.

Ce déterminant **MA'A** peut être associé à deux autres déterminants comme **TE HŌ'Ē** ou **TE TAHI** :

- 19 | **Te hō'ē ma'a hinu 'e te tahi ma'a pape i roto i te hāpaina...**
Un peu d'huile et d'eau dans le verre...
A little oil and water in the glass ...

- ou **négativement** :

- 20 | **Mea iti / E mea iti roa / 'Aita i rahi / E 'ere i te mea rahi te pia e toe ra i roto i te 'āfa-tafa'ato'eto'era'a.**
Il reste peu de bière dans le réfrigérateur.
There is little beer left in the fridge.
- 21 | **'Aita re'a e / 'aore re'a e manihini i tae mai inapō ra.**
Peu d'invités sont venus hier soir.
Few guests came last night.

Cas de **SOME**

Dans la détermination nominale, il existe un cas où l'appréciation joue un rôle particulièrement intéressant.

- 22 | **E hina'aro 'ōna i te tahi ma'a tihota 'ute'ute nō tāna faraoa monamona.**
Elle a besoin de sucre roux pour son gâteau.
She needs some brown sugar for her cake.
- 23 | **I terā fare toa, tē toe ra tā rātou te tahi ma'a tihota 'ute'ute.**
Dans ce magasin, il doit leur rester encore du sucre roux.
In that store, they must still have some brown sugar left.

Dans ces deux exemples, la quantité n'est évidemment pas du même ordre de grandeur. Bien que l'on ait le même déterminant en 22 et 23, la quantité impliquée par **TE TAHI MA'A** ne peut être évaluée que par rapport à la situation.

- 24 | **E hina'aro 'ōna i te tahi ma'a tihota 'ute'ute nō tāna faraoa monamona.**
E hia rahira'a tihota 'ute'ute ?
Te rahira'a tihota 'ute'ute 'o tāna e hina'aro nō tāna faraoa monamona / e rava'i nō tāna faraoa monamona.

Elle a besoin de sucre roux.
Quelle quantité ?
La quantité dont elle a besoin pour son gâteau.
She needs some brown sugar for her cake.
Which quantity?
The quantity she needs for her cake.

Tē toe ra ā te tahi ma'a tihota 'ute'ute i terā fare toa tā rātou.

E aha te fāito tihota ?

Te fāito tihota e toe ra i te fare toa.

Il doit leur rester du sucre roux dans ce magasin.

25 Quelle quantité ?

La quantité qu'il leur reste à vendre.

They must have some brown sugar in that store.

Which quantity?

The quantity they have yet to sell.

On dit que la quantité est définie circulairement. Elle n'est pas en elle-même posée comme grande ou petite et, dans ce cas, il ne peut y avoir d'évaluation divergente.

3. FLÉCHAGE

3.1 - Fléchage contextuel

E rave rahi tamari'i 'o tē ha'uti ra i roto i te fa'a'apu. Horo atu ra hō'ē tamāroa e 'ohi i te tahi vī nō te tāora i ni'a i te hō'ē tamāhine. 'Ohi ato'a atu ra te tamāhine i te hō'ē vī 'e tāora atu ra i ni'a i te tamāroa 'o tei a'u atu iāna.

26 Beaucoup d'enfants jouaient dans le champ. Un des garçons courut ramasser des mangues pour les lancer sur une jeune fille. La jeune fille ramassa également une mangue puis la lança sur le garçon qui la poursuivait.

A lot of children were playing in the yard. A boy ran out to pick some mangoes to throw at a girl. The young girl picked up one mango and threw it at the boy who was chasing her.

On a successivement dans cet exemple les mêmes notions, **TAMĀROA** et **TAMĀHINE**, affectées de deux degrés de détermination différents :

- **hō'ē tamāroa** ou **hō'ē tamāhine** correspond à l'extraction d'une quantité minimale parmi la sous-classe (des enfants qui jouaient dans la cour) : **e rave rahi tamari'i**/beaucoup d'enfants/*a lot of children*

- **te tamāroa** ou **te tamāhine** correspond à une opération supplémentaire consistant à identifier le terme préalablement extrait :

hō'ē tamāroa → **te tamāroa** (un garçon → le garçon)

hō'ē tamāhine → **te tamāhine** (une fille → la fille)

Cette opération d'identification d'un terme présent dans le contexte est appelée fléchage contextuel.

Ce terme préalablement extrait peut cependant n'être présent dans le contexte que de manière implicite, comme dans l'exemple « À qui as-tu emprunté le dictionnaire qui est sur ton bureau ? ».

On peut le faire apparaître par la paraphrase :

Tu as emprunté *un* dictionnaire. À qui as-tu emprunté *le* dictionnaire qui est sur ton bureau ?

3.2 - Fléchage situationnel

Une telle opération d'identification peut aussi se faire par rapport à un terme qui n'est pas donné dans le contexte mais qui est défini par la situation d'énonciation (un élément connu de tous).

- 27 | **E nehenehe ānei 'oe e hōro'a mai i te pata 'e te faraoa ?**
Pourrais-tu, s'il te plaît, me passer le beurre et le pain ? (au petit déjeuner)
Could you pass me the butter and the bread, please?
- 28 | **'Ua fārerei ānei 'oe i te tī'a fa'atere i teie po'ipo'i ?**
As-tu rencontré le directeur ce matin ? (dans un échange entre employés)
Did you meet the manager this morning?
- 29 | **E mā'iti tātou i te peretiteni 'āpī i teie matahiti e haere mai nei.**
Nous allons élire le nouveau président cette année. (échange entre étudiants d'université)
We are going to elect the new president this year.
- 30 | **E mea pūai mau te mahana i teie avatea.**
Le soleil chauffe vraiment cet après-midi.
The sun is really hot this afternoon.

L'opération dans les exemples 27, 28, 29 et 30 est appelée fléchage situationnel.

Les opérations de fléchage contextuel et de fléchage situationnel permettent d'identifier un élément extrait par une propriété définie par le contexte ou par la situation. Ces opérations sont donc qualitatives.

C'est pourquoi, dans certains contextes, on pourra interpréter TE portant sur du discontinu comme signifiant « l'unique » (quantitativement et qualitativement) ou alors « le type de... » :

- 31 | « 'O vai terā ?
- 'O vau, 'o Tihoni, te mūto'i farāni.
- 'O Tihoni, te mūto'i farāni ? Mana'o nei au ē, e rave rahi mūto'i farāni. »
« Qui est à l'appareil ?
- Tihoni, le gendarme.
- Tihoni, le gendarme ? Je pensais qu'il y en avait plusieurs. »
"Who's speaking?"
- Tihoni, the policeman.
- Tihoni, the policeman? I thought there were many."

Cette interprétation, qualitative et quantitative à la fois, devient obligatoire lorsque la qualification se double d'une appréciation de l'énonciateur qui pose l'élément identifié comme le représentant par excellence des propriétés associées à la notion. Sa valeur s'interprète alors comme « le type même de... », « le... par excellence » ou encore « le seul, l'unique » au sens de « le meilleur » ou « l'incomparable ». Cependant, contrairement au déterminant THE, qui est accentué en anglais dans cette interprétation, en tahitien, c'est la présence de l'adverbe ANA'E (seul/e) qui induit cette valeur exclusive.

- 32 | **'Eiaha roa 'oe e ti'aturi noa i te mau huru ta'ata ato'a. 'O Henere ana'e te ta'ata 'o tā 'oe e nehenehe e ani i te tauturu.**
Ne fais confiance à personne. Henere est la (seule) personne à qui tu peux demander assistance.
Never trust anyone! Henere is the person whom you can ask for help.

4. DEUXIÈME EXTRACTION

- 33 | **E rave rahi te mau fare i Tautira tei vāvāhīhia e te mata’i rorofa’i, ’o tei tātā’ihia.**
Une grande partie des maisons à Tautira qui avaient été détruites par le cyclone a été reconstruite.
Many of the houses in Tautira which had been destroyed by the hurricane have been rebuilt.

Cet exemple fait apparaître encore un degré de détermination supplémentaire :

- **te mau fare i Tautira ’o tei vāvāhīhia e te mata’i rorofa’i** implique une extraction : **e fare to Tautira** (prédication d’existence de MAISON dans le district de Tautira : il y a des maisons à Tautira, on pose l’existence de...),
- **tei vāvāhīhia e te mata’i rorofa’i** (identifiées par la propriété ÊTRE DÉTRUITES PAR LE CYCLONE, d’où fléchage : les maisons de Tautira qui ont été détruites par le cyclone),
- on effectue ensuite une deuxième extraction, consistant à prélever une grande quantité de maisons détruites par le cyclone, pour laquelle on pose la propriété **TĀTĀ’IHIA** (avoir été reconstruites),
- d’où l’énoncé final : **E rave rahi te mau fare i Tautira / tei vāvāhīhia e te mata’i rorofa’i / ’o tei tātā’ihia.** (Une grande partie des maisons à Tautira qui avaient été détruites par le cyclone a été reconstruite.)

Deux autres déterminants, **TE TAHI PAE**, **TE HŌ’Ē PAE**, sont également la trace de cette opération de deuxième extraction.

- 34 | **’Ua para te tahi pae / te hō’ē pae o te mau vī ’o tā ’oe i hōro’a mai.**
Quelques-unes des / une partie des mangues que tu m’as données ont / a mûri.
Some of / A few of the mangoes you gave me have ripened.

Cet énoncé est construit selon les étapes suivantes :

1. Tu m’as donné des mangues.
2. Parmi les mangues que tu m’as données,
3. Quelques mangues ont mûri.

5. PARCOURS DE LA CLASSE

- 35 | **E ’amu pau roa te pi’ifare i te i’a.**
Tous les chats mangent du poisson.
All cats eat fish.

- 36 | **E ’aoa pau roa te ’ūri.**
Tous les chiens aboient.
All dogs bark.

Dans ces deux exemples, la propriété **’AMU TE I’A** (MANGER DU POISSON) ou **’AOA** (ABOYER) est distribuée sur la totalité des éléments qui constituent la classe des **PI’IFARE** (CHAT) ou des **’ŪRI** (CHIEN).

Dans ce type d’opération, qui est un parcours de la classe, on parcourt tous les éléments de la classe et on les extrait tous globalement. Le marqueur du parcours dans ce cas est le terme **PAU ROA** (TOUS) suivi du nom associé au déterminant **TE**.

Plus qu’un simple parcours, on a en fait dans cette opération une association parcours et extraction avec totalisation.

6. PARCOURS DE LA SOUS-CLASSE

6.1 - Sous-classe indéfinie

- 37 | 'Ua tae **pau roa** mai te mau 'orometua o te fare ha'api'ira'a tuarua i te rurura'a.
Tous les professeurs du lycée sont venus à la réunion.
All the teachers of the high school have come to the meeting.
- 38 | 'Ua au te **tā'āto'a ra'a** o te mau manihini i te 'ōro'a tā mātou i fa'atupu.
Tous les invités ont apprécié la fête que nous avons organisée.
All the guests have enjoyed the party we have organized.

Dans les deux exemples précédents, il s'agit du parcours d'une sous-classe, définie contextuellement, car ce n'est pas la totalité de la classe qui est envisagée, mais la sous-classe.

Dans l'exemple 37, il s'agit de la sous-classe des professeurs du lycée, et en 38, celle des invités présents à la fête.

6.2 - Sous-classe à deux éléments

- 39 | 'Ua manuia **nā tamāri'i e piti**.
Les deux enfants ont réussi.
Both children have succeeded.

Dans cet exemple, où la particule **NĀ** est associée à un nombre, **PITI** (DEUX), il s'agit également, avec ce déterminant du duel en tahitien, d'un parcours d'une sous-classe, mais une sous-classe composée de deux éléments. Cette opération consiste à parcourir la totalité de la sous-classe et à extraire cette totalité globalement.

- 40 | 'Ua reva **tā rāua nā tamāri'i** i Paris **nō tā rāua tau ha'api'ira'a**.
Leurs deux enfants sont partis à Paris pour leurs études.
Both their children have gone to Paris for their studies.

On retrouve dans ces exemples un parcours de la totalité de la sous-classe : sous-classe indéfinie dans les exemples 37 et 38, et à deux éléments dans les exemples 39 et 40. Le parcours est cependant associé dans ces exemples à une opération de fléchage, opération qui consiste à identifier un élément préalablement extrait.

La présence de ce fléchage suffit, du reste, à indiquer que l'on travaille sur une sous-classe :

- 38. tous les invités = tous les invités présents à la fête
- 40. leurs deux enfants = les deux enfants qui sont les leurs

Enfin, cette opération de parcours d'une sous-classe peut également être **associée à une opération de deuxième extraction**, ainsi que le montrent les exemples ci-dessous :

- 41 | 'Ua fa'a'āpī-**pau-roa-hia te mau fare o teie tuha'a 'oire**.
Toutes les maisons / Chacune des maisons de ce quartier ont été renovées / a été renouvée.
All of the houses / Each of the houses in this district have been / has been renovated.
- 42 | 'Ua ho'o rāua i te hō'ē pere'o'o uira **nō nā tamāri'i / nō nā tamāri'i tāta'itahi**.
Ils ont acheté une voiture à chacun de leurs enfants.
They have bought a car to both of / either of their children.

- Remarque à propos de la particule **NĀ**

La particule **NĀ**, considérée comme déterminant duel, peut également être associée à une extraction par rapport à l'échelle objective (des cardinaux, des nombres) :

- 43 | **'Ua fa'ahiahia vau i nā va'a e hitu 'ahuru i tō rātou fa'aōra'a mai i roto i te roto nō Matira.**
 J'ai admiré les soixante-dix pirogues lorsqu'elles sont entrées dans le lagon de Matira.
I watched the seventy canoes entering the lagoon at Matira.

On la retrouve également en tahitien dans la construction peu utilisée : **NĀ** suivi d'un NOM et de la particule **NEI/NA/RA** correspondant à une localisation spatiale.

- 44 | **Nā tā mātou ato'a taiete i hāmani i nā fare nei / nā fare na / nā fare ra.** (= teie mau fare/tenā mau fare/terā mau fare)
 C'est également notre société qui a construit ces maisons.
It is also our company which built those houses.

7. RENVOI À LA CLASSE

- 45 | **E 'amu te hō'ē pi'ifare i te 'iore mai te peu ē e roa'a iāna i te haru.**
 Un chat mange une souris quand il l'attrape.
A cat eats a mouse when she catches it.

Dans cet exemple, le déterminant **TE HŌ'Ē/UN/A** est la trace d'une opération d'extraction d'une quantité minimale. Un élément, **PI'IFARE/CHAT/CAT** est extrait en tant **qu'échantillon pour renvoyer à toute la classe**.

- 46 | **Mea au nā te mau taure'are'a i te 'ohipa 'ori.**
 Les jeunes aiment danser.
Teenagers like dancing.

Dans ce deuxième exemple, on extrait non plus une quantité minimale (UN/UNE) mais **une quantité non minimale pour renvoyer à toute la classe** des JEUNES. (Dans **TE MAU TAURE'ARE'A**, la particule **MAU** est la marque de la pluralité). Il s'agit donc bien, ici aussi, d'une opération de renvoi à toute une classe.

- 47 | **'Ua 'ite maita'i 'oe e nehenehe te 'ūri e hōhoni.**
 Tu sais très bien que le chien peut mordre. (que le chien, ça peut mordre)
You do know that the dog can bite.

Enfin, dans ce dernier exemple, **c'est toute une classe qui est extraite et identifiée** pour l'opposer à toute autre classe :

Te 'ūri/Le chien/The dog : 'eiaha te pi'ifare, 'eiaha te pua'a horo fenua / pas le chat, pas le cheval / not the cat, not the horse.

II - SPÉCIFICITÉS DE LA LANGUE TAHITIENNE

Outre l'emploi du déterminant **NĀ**, il existe un certain nombre de structures spécifiques à la langue tahitienne.

1. PARTICULE VERBALE E + NOM

- 48
- « **E aha tā tātou e 'amu i teie mahana ?**
 - **E i'a 'o tā tātou e 'amu i teie mahana. »**
 - « Que mangeons-nous aujourd'hui au déjeuner ?
 - C'est du poisson que nous mangeons aujourd'hui au déjeuner. »
 - "What are we having at lunch today?"*
 - *It is fish that we are having at lunch."*

1.1 - Dans le schéma **E** suivi du nom **I'A**, en réponse à la question portant sur la nature d'une occurrence (QU'EST-CE QUE... ?/WHAT... ?/E AHA... ?), la présence de la particule **E**, désignée comme une particule substantive en tahitien, marque le fait que l'on passe du stade de la notion « pure » à la notion qualifiabilisée et quantifiabilisée, dans la mesure où elle marque un ancrage situationnel, manifesté dans cet exemple par « **'amu i teie mahana** » (manger aujourd'hui), ce qui est tout à fait compatible avec le fait qu'elle soit associée à la prédication d'existence dans d'autres cas.

Dans cette construction, la particule **E** marquerait donc le fait que l'on passe au stade où la notion devient susceptible d'être qualifiée et quantifiée. C'est ce qui permet alors l'opération de **renvoi à la classe** dans le cas du discontinu, comme dans l'exemple suivant :

- 49
- « **E aha terā mau 'ānimara ?**
 - **E pua'a pape terā mau 'ānimara. »**
 - « Que sont ces animaux ?
 - Ce sont des hippopotames. »
 - "What are those animals?"*
 - *They are hippopotamus."*

Dans cet exemple, la structure **E** suivie d'un nom est donc la trace d'une opération d'identification par le renvoi à la classe.

1.2 - Cette construction **E + NOM** se retrouve également dans des énoncés correspondant à une opération de **prédication d'existence** (on pose l'existence de quelque chose dans la situation) :

- 50
- E tamari'i tō roto i te fare.**
 - Il y a des enfants dans la maison.
 - There are children in the house.*
- 51
- E pape tō roto i te hāpaina.**
 - Il y a de l'eau dans le verre.
 - There is water in the glass.*
- 52
- E parau mau roa 'o tāna e parau ra.**
 - Il y a du vrai dans ce qu'il dit.
 - There is truth in what he is saying.*

2. HŌ'Ē

Une autre particularité de la langue tahitienne est l'emploi du déterminant **HŌ'Ē** (*ONE*), qui est la trace d'une opération d'extraction par rapport à l'échelle objective des cardinaux (des nombres), associé à l'article **TE**.

- 53 | **'O te hō'ē vahine 'o tei niuniu mai iā 'oe i teie po'ipo'i.**
Une dame vous a téléphoné ce matin.
A lady called you this morning.

Ce phénomène n'est cependant pas propre au tahitien puisqu'en anglais, on a respectivement *A(N)* et *ONE*, qui ont la même origine en vieil anglais, le premier sous la forme inaccentuée et le second sous la forme accentuée.

Ce déterminant peut dans certains cas être associé à **TE**, article défini, trace de l'opération d'identification d'un élément préalablement extrait, pour indiquer ou ajouter une valeur qualitative de la détermination.

- 54 | **'O te hō'ē vahine 'o tei hina'aro nei e fārerei iā 'oe inanahi ra.**
Une dame a cherché à vous rencontrer hier.
One lady wanted to meet you yesterday.

La valeur de **TE HŌ'Ē** dans cet exemple correspondrait en anglais à celle de *ONE*, quand il est la trace d'une opération d'extraction d'une occurrence qualifiée par une propriété explicitable, et paraphrasable par : une dame **d'un genre particulier** (*a lady of one special kind*).

En tahitien, on peut également trouver une valeur voisine avec **TE TAHI**, qui marque une opération d'extraction d'une occurrence qualifiée par une propriété hors explicitation, c'est-à-dire qui ne peut se définir que de manière circulaire, à savoir par la situation, paraphrasable en français par « une dame **d'un certain genre**, le genre de dame qui souhaitait te rencontrer », ou, en anglais, par « *a lady of some kind, the kind of lady who wanted to meet you* ».

À ce déterminant **TE HŌ'Ē**, comme à **TE TAHI**, peut s'adjoindre la particule **MAU**, indicative de la pluralité :

- 55 | **'Ua hina'aro te hō'ē mau / te tahi mau ta'ata e fārerei iā 'oe.**
Certaines personnes ont souhaité vous rencontrer.
Some people wanted to meet you. (avec SOME accentué)

- **te hō'ē mau ta'ata / te tahi mau ta'ata :**
- certaines personnes : des personnes d'un certain genre.
- *some people: people of some kind.*

Dans ces exemples, la détermination produit une valeur essentiellement qualitative.

3. FLÉCHAGE AVEC DOUBLE IDENTIFICATION

- « Nō vai **teie** mau pere'o'o uira ?
- Nō'u **teie** pere'o'o. Nō Tania **tenā** pere'o'o 'o tā 'oe e tātā'i ra. 'Aita vau i 'ite nō vai **terā** pere'o'o i raro a'e i te tumu vī. »
« À qui sont ces voitures ?
56 - Cette voiture-ci est la mienne, cette voiture que tu ré pares est à Tania, mais je ne sais pas à qui est cette voiture-là qui est sous le manguier. »
"Whose cars are they?"
- *This car is mine, that car you are repairing is Tania's, but I don't know whose is that car which is under the mango tree."*

3.1 - Dans les exemples en tahitien, les déterminants **TEIE, TENĀ, TERĀ** sont la trace d'une opération de **fléchage situationnel**, c'est-à-dire une opération d'identification d'éléments présents dans la situation. Il s'agit dans ce cas de localisation spatiale.

Si, en anglais, seuls deux déterminants, *THIS* et *THAT*, correspondent à cette opération de fléchage situationnel ou contextuel, il en est tout autrement en langue tahitienne.

Pour l'opération de fléchage situationnel correspondant à la localisation spatiale, le tahitien fait appel à trois déterminants différents selon que l'élément identifié se situe :

1. près de l'énonciateur : **teie pere'o'o** (cette voiture-ci / *this car*)
2. près du co-énonciateur : **tenā pere'o'o** (cette voiture-là / *that car*)
3. éloigné de l'énonciateur aussi bien que du co-énonciateur : **terā pere'o'o** (cette voiture-là / *that car over there*).

3.2 - Dans le cas du fléchage contextuel, identification d'un élément présent dans le contexte de manière explicite ou implicite, le déterminant utilisé en tahitien est **TAUA** ... suivi de **NEI/NA** ou **RA** : **taua pere'o'o ra** (cette voiture-là / *that car*), désigné dans la grammaire de l'Académie tahitienne comme le démonstratif de rappel, la présence des éléments **NEI/NA/RA** indiquant respectivement la proximité de la personne qui parle, la proximité de la personne à qui l'on parle, et enfin l'éloignement des deux.

- 57
- « 'Ua 'ite ānei 'oe i te pere'o'o 'āpī o Tiare ?
- 'Ē, mea au roa nā'u **taua pere'o'o ra**, mea nehenehe mau. »
« As-tu vu la voiture neuve de Tiare ?
- Oui, j'aime bien cette voiture, elle est belle. »
"Have you seen Tiare's new car?
- Yes, I like that car; it's very nice."

Dans tous ces exemples, en tahitien, en français et en anglais, les déterminants **TEIE, TENĀ, TERĀ/ CETTE/THIS, THAT** sont la trace d'une opération de fléchage situationnel.

S'il s'agit bien d'identifier un ou des éléments préalablement extraits, l'identification ici est une **double identification**, ainsi que le font apparaître les paraphrases des différentes étapes de cette identification :

J'adore cette voiture garée dans la rue.

1. Il y a **une voiture** garée dans la rue : extraction
2. Je parle de **la voiture garée dans la rue** : fléchage (première identification)
3. **C'est la voiture** garée dans la rue **que j'adore** : fléchage (deuxième identification)

III - LE SYSTÈME VERBAL

Lors de la construction d'un énoncé, l'énonciateur recourt, outre les opérations de détermination qui portent sur les arguments dans le cas des noms communs, à une autre opération mentale fondamentale en grammaire énonciative, qui porte sur le prédicat et dont la trace au niveau de l'énoncé est le choix de la **forme verbale** utilisée, le temps « présent » ou « passé ». Il s'agit de l'opération de repérage de la relation prédicative par rapport au moment de l'énonciation (le moment où l'énoncé est produit : **TEIENEI/MAINTENANT/NOW**). Cette opération consiste à localiser (situer) temporellement cette relation prédicative par rapport à la situation d'énonciation et en fonction de la **situation repère**.

- 1 | **Les ouvriers repeignent / sont en train de repeindre la maison.**
Moment de l'énonciation : MAINTENANT
Situation repère : MAINTENANT
- 2 | **Les ouvriers ont réparé la toiture. Aujourd'hui, ils repeignent la maison.**
Moment de l'énonciation : MAINTENANT
Situation repère : AUJOURD'HUI
- 3 | **Les ouvriers ont repeint la maison hier.**
Moment de l'énonciation : MAINTENANT
Situation repère : HIER

SITUATION REPÈRE

La situation repère se définit comme une situation dans laquelle une relation prédicative est validée (vérifiée), et c'est par rapport à cette situation que va être repérée temporellement la relation prédicative.

Exemple :

- a) Hier matin, j'ai travaillé.
- b) Hier matin, je n'ai pas travaillé.

Dans la situation repère définie par « Hier », la relation prédicative validée dans l'exemple **a)** est < JE, TRAVAILLER >, alors que dans l'exemple **b)**, la relation prédicative validée est < JE, PAS TRAVAILLER >, une relation prédicative ayant deux valeurs possibles : une valeur positive (dans les énoncés déclaratifs affirmatifs) et une valeur négative (dans les énoncés déclaratifs négatifs).

Une situation repère est spécifiée par un repère temporel, terme simple (« aujourd'hui », « hier », « demain »...) ou complexe (« lorsque je vivais à Paris », « quand tu viendras »...), qui peut être :

- **translaté**, c'est-à-dire décalé dans le passé par rapport au moment de l'énonciation (exemple 3 : « hier »)

- ou **non translaté**, c'est-à-dire qui est non décalé par rapport au moment de l'énonciation, mais qui coïncide avec elle (exemple 1 : « maintenant »), voire l'englobe (exemple 2 : « aujourd'hui »).

L'opposition translaté/non translaté se traduit dans l'énoncé par l'opposition des formes verbales (temps présent ou temps passé du verbe).

Il est à noter cependant que, dans certains cas, notamment en anglais, selon le contexte, un même repère temporel peut être soit translaté, soit non translaté. Ainsi, dans l'exemple « *I have met John this morning* », le repère temporel, « *this morning* », est non translaté alors que dans « *I met John this morning* », il est translaté.

1. TĒ ... NEI/TĒ ... RA : VALEUR ASPECTUO-TEMPORELLE

1.1 - Valeur temporelle

Ces particules verbales sont en général utilisées pour indiquer une action en cours de déroulement,

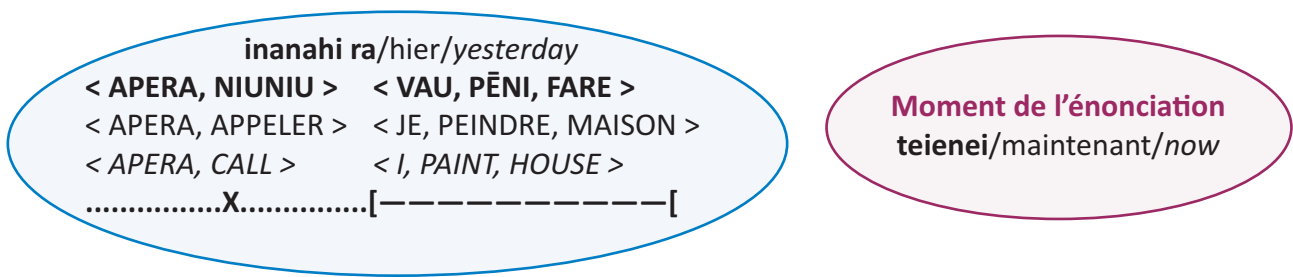
- dans un contexte présent :

- 4 | 'Eiaha 'oe e 'ino'ino, e'ita vau e tae atu. **TĒ pēni nei** au i te fare.
Désolé, je ne peux pas venir. Je peins / suis en train de peindre la maison.
Sorry! I can't come, I am painting the house.

- ou dans un contexte passé :

- 5 | I tō Apera niuniura'a mai inanahi ra, **tĒ pēni ra** vau i te fare.
Quand Apera a téléphoné hier, je peignais / j'étais en train de peindre la maison.
When Apera called yesterday, I was painting the house.

Schéma 1



Dans l'énoncé 4, il s'agit pour l'énonciateur d'indiquer que, en ce qui le concerne (**AU** ou **VAU/JE/I**), le procès (**PĒNI/PEINDRE/PAINT**) est équivalent à une situation repère non translattée implicite (**TEIENEI/MAINTENANT/NOW**).

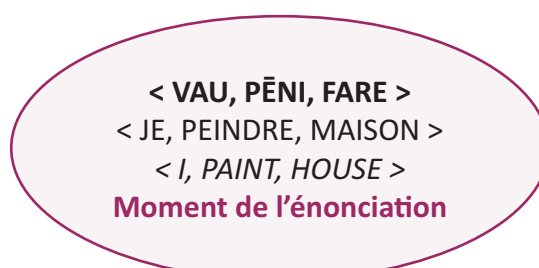
Dans cet exemple, cette situation repère est également le moment de l'énonciation, d'où l'emploi du temps présent.

Dans le cas d'une **équivalence entre le procès et la situation repère non translattée**, ce repère temporel peut :

- soit coïncider avec le moment de l'énonciation (**TEIENEI/MAINTENANT/NOW**) :

- 6 | **TĒ pēni nei** au i te fare.
Je peins / suis en train de peindre la maison.
I am painting the house.

Schéma 2

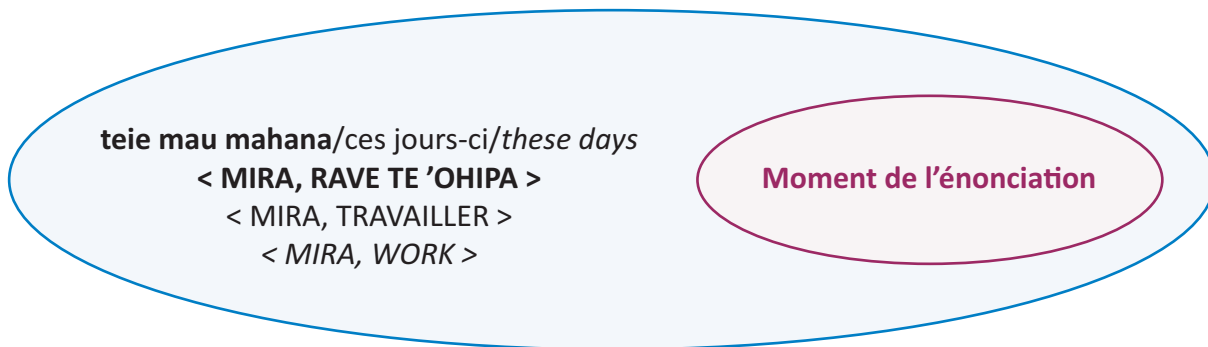


- soit être plus large, voire englober le moment de l'énonciation, avec un repère temporel du type **TEIE MAHANA/AUJOURD'HUI/TODAY**, ou encore **TEIE TAU/DE NOS JOURS/THESE DAYS** :

- 7 | I teie mau mahana, **tē rave nei** 'o Mira i te 'ohipa i te fare ma'i.
 Mira travaille à l'hôpital ces jours-ci.
Mira is working at the hospital these days.

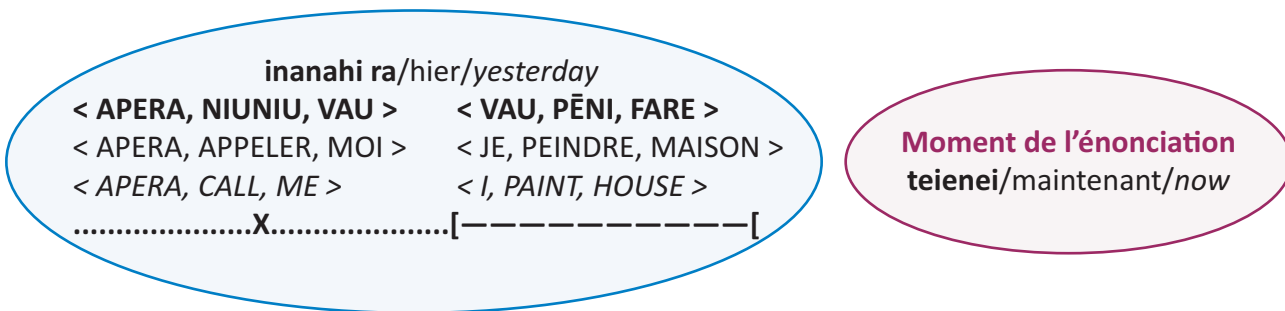
Il y a dans cet exemple une équivalence entre le procès **RAVE TE 'OHIPA/TRAVAILLER/WORK** et une situation repère qui est plus large que le moment de l'énonciation, **TEIE MAU MAHANA/CES JOURS-CI/THESE DAYS**.

Schéma 3



Dans l'énoncé 5, (« I tō Apera niuniura'a mai inanahi ra, **tē pēni ra vau i te fare.** » / « Quand Apera a téléphoné hier, je peignais / j'étais en train de peindre la maison. » / « *When Apera called yesterday, I was painting the house.* »), cette **équivalence** est posée entre le **procès (PĒNI/PEINDRE/PAINT)** et une **situation repère translatée (INANAHI RA/HIER/YESTERDAY)**, décalée dans le passé, d'où l'emploi d'un temps passé. L'adverbe utilisé en tahitien à la place de **NEI** est alors **RA**, qui implique une idée de distanciation temporelle.

Schéma 4



- Cet adverbe **RA**, employé dans cette construction à la place de **NEI**, peut cependant exprimer aussi la **distanciation spatiale, dans un contexte présent** :

- 8 | 'A hi'o na iā Teri'i ! **Tē tapu ra** 'ōna i te matie (i teienei).
 Regarde Teri'i (là-bas) ! Il taille / est en train de tailler le gazon (maintenant).
Look at Teri'i (over there)! He is cutting the grass (now).

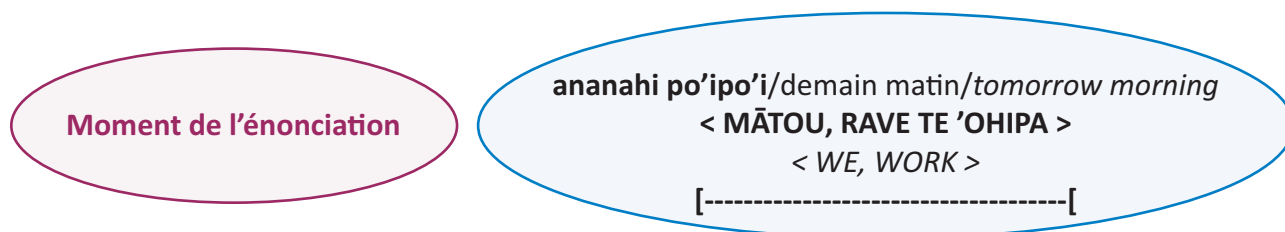
Autres emplois en tahitien de l'adverbe RA

- 9 | Ananahi po'ipo'i, 'ia ho'i mai 'outou, **tē rave ra** ia mātou i te 'ohipa.
 Demain matin, quand vous reviendrez, nous serons en train de travailler.
Tomorrow morning, when you are back, we will be working.

a) La particule **RA**, dans cet exemple, a une **valeur de futur**. Cette idée de **distanciation temporelle** dans le futur est cependant produite par la présence dans le contexte du repère temporel non actualisé (qui renvoie au futur) : « **Ananahi po'ipo'i** »/« *Demain matin* »/« *Tomorrow morning* », généralement placé en début d'énoncé en tahitien.

Dans cet emploi, la particule **RA** est alors suivie du terme **IA**, adverbe de rappel qui correspondrait au terme français « alors ».

Schéma 5



b) **RA** associé à la particule **TĒ**, dans certains emplois, peut n'indiquer ni la distanciation temporelle ni la distanciation spatiale, mais marquer l'**imminence de l'actualisation d'un procès** (valeur du futur proche : *BE GOING TO/BE ABOUT TO* en anglais) :

- 10 | **Tē** reva **ra** te pahī.
Le bateau va partir.
The ship is going to / about to leave.

c) Enfin, la particule verbale **RA** peut également être **associée aux verbes de perception** : 'ite (savoir), fa'aro'o (entendre), ta'a (comprendre)...

- 11 | - **Tē** 'ite **ra** 'oe ? (Tu vois ? / *Can you see?*)
- **Tē** fa'aro'o **ra** 'oe ? (Tu entends ? / *Can you hear?*)
- **Tē** ta'a **ra** iā 'oe ? (Tu comprends ? / *Do you understand?*)

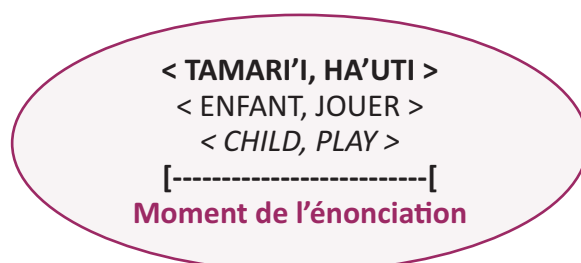
1.2 - Valeur aspectuelle

Outre le fait d'être la trace d'une opération de repérage de la relation prédicative par rapport à la situation repère, translattée ou non translattée, cette structure avec la particule **TĒ** et l'adverbe **NEI** ou **RA** est également, en tahitien, l'expression d'une valeur aspectuelle, celle de l'aspect d'ouvert d'un procès en cours de validation, c'est-à-dire un procès non accompli, n'ayant pas atteint de terme, que l'on pourrait représenter par le schéma [-----],

- dans un contexte présent :

- 12 | **Tē** ha'uti **nei** te mau tamari'i.
Les enfants jouent.
The children are playing.

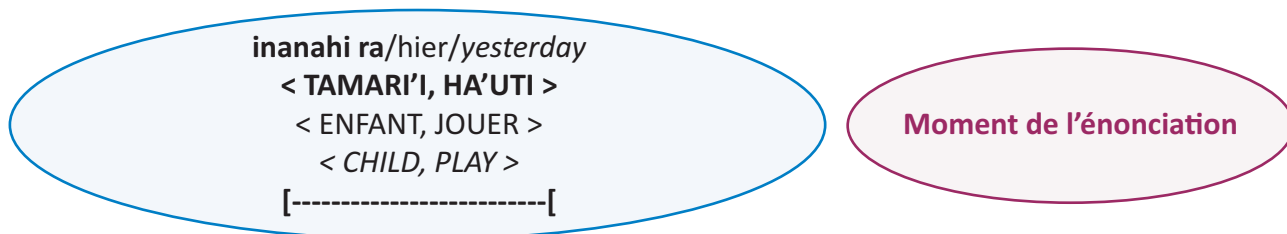
Schéma 6



- aussi bien que dans un contexte passé :

- 13 | 'la 'oe i niuniu mai inanahi ra, tē ha'uti ra te mau tamari'i.
Quand tu as appelé hier, les enfants étaient en train de jouer.
When you called yesterday, the children were playing.

Schéma 7



Remarque : Tout comme dans le cas de la détermination nominale, quelques spécificités propres à la langue tahitienne sont à noter.

Ainsi, outre leur valeur aspectuelle d'ouvert, les adverbes **NEI** et **RA** ainsi qu'un autre adverbe, **NA**, ont, selon leur emploi, une valeur de **localisation spatiale** :

- À la première personne :

- 14 | Tē papa'i nei au i tā'u rata.
J'écris ma lettre.
I am writing my letter.

L'emploi de l'adverbe **NEI** implique que le procès (**PAPA'I/ÉCRIRE/WRITE**) est actualisé, validé à proximité de l'énonciateur (JE).

- À la deuxième personne :

- 15 | Tē papa'i na 'oe i tā 'oe rata.
Tu écris ta lettre.
You are writing your letter.

L'emploi de l'adverbe **NA** implique que le procès (**PAPA'I/ÉCRIRE/WRITE**) est actualisé, validé à proximité du co-énonciateur (TU).

- À la troisième personne :

- 16 | Tē papa'i ra 'ōna i tāna rata.
Il/Elle écrit sa lettre.
He/She is writing his/her letter.

L'emploi de l'adverbe **RA** implique que le procès (**PAPA'I/ÉCRIRE/WRITE**) est actualisé, validé à proximité du sujet (une tierce personne : **'ŌNA/LUI** ou **ELLE/HE** ou **SHE**).

2. 'UA : VALEUR ASPECTUO-TEMPORELLE

2.1 - Valeur aspectuelle

Contrairement à **TĒ ... NEI** ou **TĒ ... RA**, qui indique la valeur aspectuelle d'ouvert, la particule verbale **'UA** permet l'expression d'un procès accompli, c'est-à-dire posé comme ayant atteint un terme.

C'est la **valeur aspectuelle de fermé** (aspect fermé), qui peut être représentée par le schéma [-----]. Elle se présente dans la structure : **'UA** suivi du verbe puis du sujet de l'énoncé.

- 17 | **'Ua tātā'i 'o Tihoni i tō 'oe pere'o'o uira.**
Tihoni a réparé ta voiture.
Tihoni has repaired your car.

À chacun de ces énoncés, il serait possible d'ajouter une information logique, qui serait l'indication d'un résultat dans la situation repère **TEIENEI/MAINTENANT/NOW**, situation qui peut être explicite ou implicite :

- 18 | **E nehenehe 'oe e rave i tō 'oe pere'o'o uira (i teienei).**
Tu peux utiliser ta voiture (maintenant).
You can use your own car (now).

La possibilité de construire un résultat (« **E tere tō 'oe pere'o'o i teienei** » / « Ta voiture marche maintenant » / « *Your car works now* ») dans la situation repère (MAINTENANT) résulte ainsi du fait que le procès (**TĀTĀ'I/RÉPARER/REPAIR**) est posé comme accompli, c'est-à-dire comme ayant atteint un terme, ce qui n'est pas possible avec la construction **TĒ ... NEI/TĒ ... RA**, où le procès est posé comme non accompli, comme n'ayant pas atteint de terme.

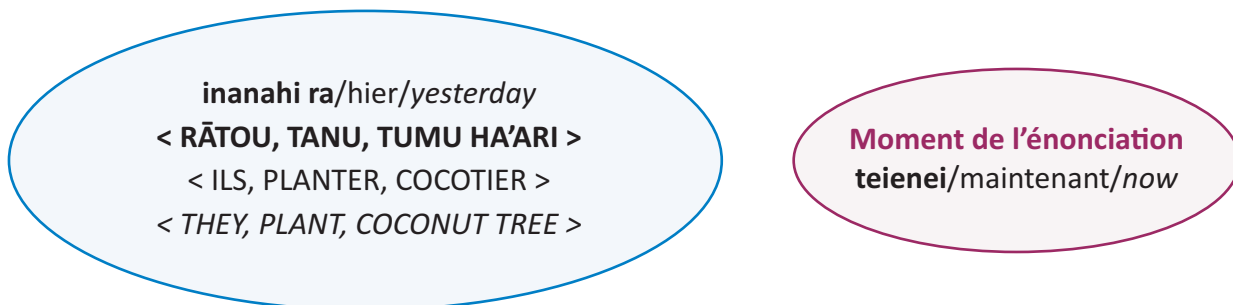
2.2 - Valeur temporelle

a) Cette particule **'UA** est également utilisée dans la langue tahitienne moderne **pour exprimer le passé**. Il est alors nécessaire d'adjoindre un repère temporel translaté (décalé dans le passé).

- 19 | **'Ua tanu rātou i te hō'ē tumu ha'ari inanahi ra.**
Ils ont planté un cocotier hier.
They planted a coconut tree yesterday.

Dans ces exemples, les termes « **inanahi ra** »/« hier »/« *yesterday* » sont des repères temporels translatés, c'est-à-dire décalés par rapport au moment de l'énonciation **TEIENEI/MAINTENANT/NOW**. Ils construisent des situations (situations repères translatées), et c'est par rapport à ces situations que les relations prédicatives sont localisées temporellement.

Schéma 8



b) Cette même particule **'UA** peut également **être associée à un repère temporel non actualisé** (qui appartient au domaine du futur). Dans cette situation repère non actualisée, avec **un verbe intransitif**, le procès est posé comme validé et accompli :

- 20 | **Ananahi, 'ia ho'i mai 'oe, 'ua reva ia mātou.**
Demain, quand tu reviendras, nous serons partis.
Tomorrow, when you come back, we will have left.

Cela correspond, en français, à la valeur du futur antérieur, et, dans l'énoncé anglais, à l'auxiliaire modal *WILL* à valeur de prévision.

Il exprime le futur et l'auxiliaire *HAVE -EN* (*HAVE* + participe passé = present perfect/passé composé) renvoie à l'aspect accompli.

Toutefois, en tahitien, avec un **verbe transitif**, le procès n'est pas nécessairement posé comme accompli. Il s'agit simplement pour l'énonciateur d'indiquer que le procès est susceptible d'être actualisé. La valeur d'aspect accompli de l'auxiliaire *HAVE -EN* se trouve alors neutralisée (disparaît) :

- 21 | **Ananahi i te hora pae i te ahiahi, 'ua pēni rātou i te fare.**
Demain, à dix-sept heures, ils auront peint la maison.
Tomorrow at 5 p.m., they will have painted the house.

Cette idée du procès accompli, posé comme ayant atteint un terme, peut cependant, avec un verbe transitif, être rendue par l'emploi d'un verbe spécifiant la borne de fin d'un procès. Cette construction nécessite alors en tahitien le recours à la voix passive, avec la particule **HIA** placée après le verbe.

- 22 | **Ananahi i te hora pae i te ahiahi, 'ua oti ia te fare i te pēnihia e rātou.**
Demain, à dix-sept heures, ils auront fini de peindre la maison.
Tomorrow at 5 p.m., they will have finished painting the house.

Le verbe *FINISH* en anglais implique précisément que le terme du procès est atteint.

3. E : VALEUR TEMPORELLE

3.1 - Valeur de futur

En langue tahitienne, l'expression d'une idée future se fait généralement à l'aide de la particule **E** suivie du verbe puis du sujet de l'énoncé, le repère temporel non actualisé, qui **renvoie à un moment du futur**, (« **teie matahiti i mua** »/« l'an prochain »/« *next year* ») pouvant être explicite ou implicite :

- 23 | **E haere rātou e ora i Paris (i teie matahiti i mua).**
Ils iront vivre à Paris (l'an prochain).
They will go to live in Paris (next year).

3.2 - Valeur de présent

Cette particule verbale **E** peut cependant être employée aussi dans des énoncés à valeur de présent. Elle permet, en effet, d'exprimer :

a) une **valeur de propriété** dans un énoncé hors situation, c'est-à-dire un énoncé qui n'est rattaché à aucune situation particularisée. Dans ce type d'exemples, le procès fonctionne comme un état correspondant à une propriété qui définit le sujet de l'énoncé. Ce type d'énoncés peut être posé sous une forme nominalisée :

- 24 | **E hāmani 'ōna i te pahī. (E hāmani pahī tōna tōro'a.)**
Il construit des bateaux. (Il est constructeur de bateaux.)
He builds ships. (He is a ship-builder.)

b) **E** est également employé dans des énoncés hors situation, relevant du constat descriptif, où les procès fonctionnent également comme des états.

Il s'agit des énoncés exprimant une **vérité générale**. L'énonciateur pose explicitement que tout énonciateur pourrait énoncer ce type d'énoncés.

- 25 | **E hiti te mahana i te pae hiti'a o te rā.**
Le soleil se lève à l'est.
The sun rises in the east.

c) Valeur itérative

Cette même particule verbale, **E**, est aussi utilisée pour exprimer l'idée d'**itération**, de **répétition** :

- **dans le présent**, associée à un repère temporel itératif non translaté :

- 26 | **E inu 'o Māui i te uaina 'ia tāmā'a 'oia, i te mau mahana ato'a.**
Maui boit du vin tous les jours au repas.
Maui drinks wine everyday at dinner.

- ou **dans un contexte passé**, avec un repère temporel translaté :

- 27 | **I tōna orara'a i Paris, e inu 'o Māui i te uaina 'ia tāmā'a 'oia, i te mau mahana ato'a.**
Quand il vivait à Paris, Maui buvait du vin tous les jours au repas.
When he lived in Paris, Maui drank / used to drink wine everyday at dinner.

Il est à noter cependant que cette idée de répétition est contenue dans le repère temporel itératif plutôt que dans la forme verbale elle-même.

3.3 - Valeur optative

Enfin, la *Grammaire de la langue tahitienne* de l'Académie tahitienne indique également l'emploi de cette particule verbale **E**, dans des énoncés de type injonctif, déclaratifs, à l'exclusion des énoncés interrogatifs. Elle est utilisée à la place de **'A**, particule verbale normalement employée pour l'impératif, et ce, afin d'atténuer l'injonction et de lui donner une interprétation moins rigide. C'est ce que l'Académie tahitienne appelle la valeur optative, qui laisse sous-entendre qu'une actualisation immédiate du procès n'est pas attendue.

- 28 | **E fa'aoti 'oe i tā 'oe 'ohipa ha'api'ira'a nā mua 'oe 'a māta'ita'i ai i te 'āfata teata !**
Tu termineras tes devoirs avant de regarder la télé !
You will finish your homework before you watch TV!

Cette nuance pourrait être rendue, en français, par le recours à une périphrase comme « tu veux bien ? » et, en anglais, par un *question tag* à intonation ascendante :

Tu termineras tes devoirs avant de regarder la télé, **tu veux bien ?**
You will finish your homework before you watch TV, will you?

Remarque : Cette idée d'atténuation de l'injonction peut également être rendue par l'emploi :

- de l'adverbe **NA** associé à la particule verbale de l'impératif **'A** :

- 29 | **'A hōro'a mai na i te tahi moni !**
Donne-moi un peu d'argent, s'il te plaît !
Give me some money, please!

- ou encore de la particule **MAI**, mais, dans ce cas, avec un verbe de mouvement. L'injonction atténuée correspondrait à une invitation, une suggestion :

- 30 | **Mai haere tātou i tahatai !**
Allons à la plage !
Let's go to the beach!

Note : Un *question tag* en anglais est la reprise d'un énoncé, à la forme interrogative ou interrogative négative, à l'aide de l'auxiliaire et du sujet à la forme pronominale :

It is raining, isn't it? / It isn't raining, is it? (Il pleut, n'est-ce pas ? / Il ne pleut pas, n'est-ce pas ?)

L'intonation peut être :

- **ascendante** (montante) : le *question tag* correspond alors à une vraie question (réponse attendue : oui ou non). L'énonciateur dit quelque chose mais n'en est pas sûr. Au co-énonciateur de le confirmer ou de l'infirmier.

- ou **descendante** : dans ce cas, le *question tag* est une confirmation de ce qui vient d'être énoncé (je sais bien qu'il pleut / qu'il ne pleut pas.) L'énonciateur dit quelque chose et est sûr de ce qu'il dit.

Remarque 2 : Un énoncé impératif, qui relève de l'opération injonctive, désignée en tahitien comme l'aspect inceptif, qui « annonce le début d'une action ou d'un état », se construit à l'aide de la particule **'A**. « L'aspect inceptif est utilisé pour donner un ordre ou exprimer le souhait, l'ordre, l'exhortation, le conseil ».

Pour l'expression de la défense et de l'interdiction, c'est **'EIAHA ... E** qui est utilisé. Il s'agit pour l'énonciateur d'indiquer au co-énonciateur qu'il attend ou refuse une activité de la part du co-énonciateur.

- 31 | **'A fa'aoti i tā 'oe 'ohipa ha'api'ira'a nā mua 'oe 'a māta'ita'i ai i te 'āfata teata !**
Termine tes devoirs avant de regarder la télé !
Finish your homework before you watch TV!

- 32 | **'Eiaha 'oe e rave i tō'u pere'o'o uira !**
N'utilisez pas ma voiture !
Don't use my car!

4. I : VALEUR TEMPORELLE

4.1 - Particule verbale du passé

Si la particule verbale **'UA** associée à un repère temporel translaté explicite permet d'exprimer le passé (exemple 19), il existe cependant, dans la langue tahitienne classique, une particule verbale du passé. Il s'agit de l'adverbe **I** :

- 33 | **I haere 'oia i tahatai no te māta'ita'i i te hoera'a va'a.**
Il est allé à la plage pour assister aux courses de pirogues.
He went to the seaside to watch the canoe races.

Le procès **HAERE/ALLER/GO** est validé dans une situation repère translatée, implicite, par rapport au moment de l'énonciation.

4.2 - Passé immédiat ou passé récent

Cette même particule verbale **I** est également utilisée en tahitien pour exprimer le passé immédiat, appelé aussi le passé récent. Elle est dans ce cas associée à certaines expressions selon la valeur que l'on veut exprimer :

- **I ... IHO NEI ...**

Ainsi, **IHO NEI** associé à la particule **I** dans la construction : **I + Verbe + IHO NEI + Sujet**, permet d'exprimer **le passé récent ou passé immédiat** :

- 34 | **I tāpū iho nei 'o Teri'i i te tumu vī.**
Terii vient de couper le manguier.
Terii has just cut the mango tree.

- **I ... A'E NEI ...**

De même, cette particule **I** peut être associée à l'expression **A'E NEI**, pour indiquer **un passé immédiat mais moins immédiat** qu'avec **IHO NEI**.

- 35 | **I 'amu a'e nei mātou i te merēni.**
Nous venons de manger de la pastèque.
We have just eaten watermelon.

En français et en anglais, cette nuance n'apparaît pas, mais pourrait être rendue par l'adjonction d'un repère temporel explicite translaté du type :

- « il n'y a pas très longtemps » : Nous venons de manger de la pastèque, il n'y a pas très longtemps.
- « *just a few seconds ago* » : *We ate watermelon just a few seconds ago.*

- **NŌ ... NOA MAI RA ...**

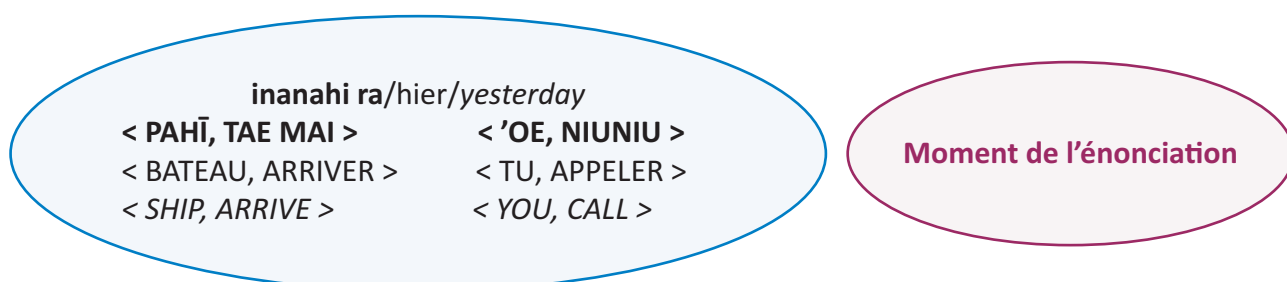
Enfin, dans le même ordre d'idée, une tournure avec la préposition **NŌ** suivie du verbe et de la particule **NOA** et de l'adverbe **MAI + RA**, permet d'exprimer, outre cette idée de passé récent, l'antériorité dans le passé.

- 36 | **I tō 'oe niuniura'a mai inanahi ra, nō tapae noa mai ra te pahī.**
Quand tu as appelé hier, le bateau venait d'arriver.
When you called yesterday, the ship had just arrived.

Dans un contexte translaté (au passé), un procès est actualisé, validé, immédiatement avant un autre procès également actualisé dans le passé :

Dans ces exemples, en tahitien, en français et en anglais, un procès : **TAE MAI/ARRIVER/ARRIVE** a été actualisé dans la situation repère translatée **HIER**, antérieurement à un autre procès **APPELER/NIUNIU/CALL**, également actualisé dans la même situation repère translatée.

Schéma 9



DEUXIÈME PARTIE
APPLICATION DIDACTIQUE

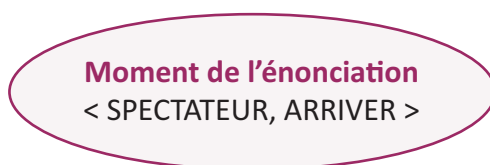
IV - LES TEMPS DE LA CONJUGAISON EN FRANÇAIS

1. LE PRÉSENT DE L'INDICATIF

1.1 - Comme en anglais avec le présent de *BE -ING* (« présent progressif »), le présent de l'indicatif implique une équivalence entre le procès et une situation repère non translaturée (non décalée dans le passé), qui peut être explicite ou implicite, et qui est, dans le cas du présent, le moment de l'énonciation (maintenant).

1. *Les premiers spectateurs arrivent.*

Schéma 1

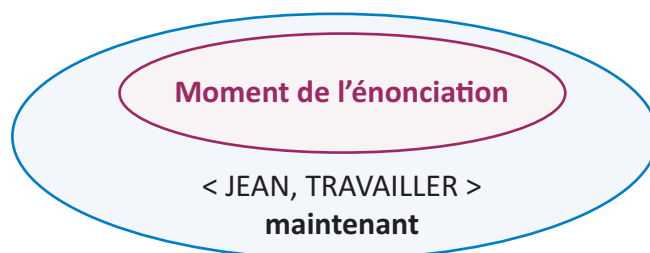


1.2 - Cette situation repère peut, selon le contexte, être plus large, voire englober le moment de l'énonciation.

C'est ce que la *Grammaire méthodique du français* de Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul appelle le présent étendu, où « l'énoncé, toujours centré sur le point d'énonciation, occupe un espace de temps plus ou moins large, en fonction du sens lexical du verbe, du procès dénoté ou des indicateurs temporels », explicites ou implicites :

2. *Il a quitté son entreprise le mois dernier. Jean travaille (maintenant) dans une nouvelle compagnie.*

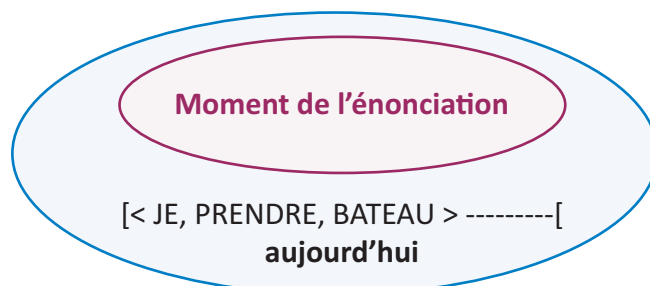
Schéma 2



1.3 - Il peut également arriver que, dans ce type d'énoncés, le procès soit associé à un intervalle où est spécifiée la borne du début ou de la fin du procès :

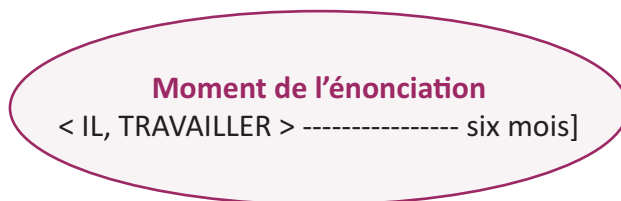
3. *À partir d'aujourd'hui, je prends le bateau de six heures pour arriver à l'heure.*

Schéma 3



4. Il travaille sur ce chantier pour les six prochains mois.

Schéma 4



1.4 - Cette coïncidence entre le procès et la situation d'énonciation se retrouve également dans les énoncés relevant du constat narratif, où les procès sont ordonnés les uns par rapport aux autres, et qui impliquent une simultanéité entre les événements racontés et la relation qui en est faite. C'est le cas dans les reportages :

5. Neymar contrôle le ballon, dribble six adversaires et marque dans le but vide.

ou dans la démonstration :

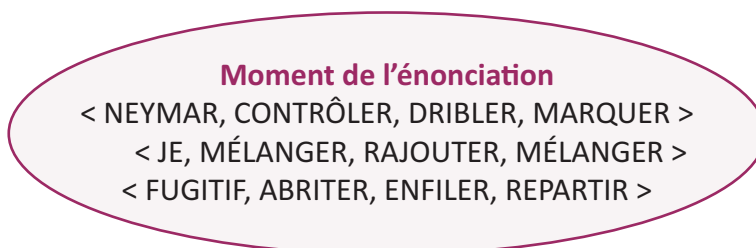
6. Je mélange la farine et l'eau puis rajoute les jaunes d'œufs, le beurre et mélange le tout.

Si, dans le cas du reportage et de la démonstration, cette simultanéité est réelle, elle peut aussi être simulée :

7. Le fugitif s'abrite derrière un arbre, enfle son déguisement et repart à la rencontre de ses poursuivants.

L'effet de cette simultanéité simulée étant de présenter les procès comme un film qui se déroulerait dans l'esprit de la personne qui est à l'origine de la narration.

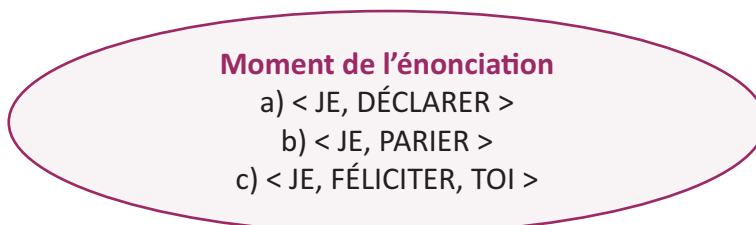
Schéma 5



1.5 - Un autre type d'énoncés où s'utilise le présent de l'indicatif est le cas des verbes performatifs, qui sont généralement employés à la première personne et dans lesquels l'action accompagne la parole. Il y a donc, de ce fait, une coïncidence entre le procès et le moment de l'énonciation :

8. Je déclare la séance ouverte. / Je parie dix euros qu'il ne viendra pas. / Je te félicite pour ta réussite à ton concours.

Schéma 6



1.6 - Le présent d'habitude

Le présent de l'indicatif est généralement plus connu comme servant à exprimer la répétition, l'habitude. Cette valeur d'itération n'est cependant pas inhérente au présent de l'indicatif lui-même, mais est impliquée par le type de repère temporel utilisé, un repère itératif :

9. Elle regarde la télévision tous les soirs.

Schéma 7



1.7 - Le présent permanent

Ainsi que l'énonce la *Grammaire méthodique du français*, « le présent de l'indicatif peut également situer le procès dans n'importe quelle époque, passée ou future, voire dans toutes les époques. Il a une valeur omni-temporelle, appelée aussi présent permanent. » C'est ce qui est aussi désigné sous l'appellation « présent de vérité générale » :

10. Le soleil se lève à l'est. / L'eau bout à cent degrés centigrades. / Tous les hommes sont égaux. / La terre tourne autour du soleil.

Ce type d'énoncés hors situation, c'est-à-dire rattachés à aucune situation particularisée, relève du constat descriptif où tous les procès n'indiquent pas des actions mais marquent des états. L'énonciateur pose explicitement que tout énonciateur pourrait énoncer ce type d'énoncés.

1.8 - Dans un autre type d'énoncés hors situation, le présent a une valeur de propriété. Le procès représente non pas une « action » mais un état qui définit le sujet de l'énoncé et qui peut du reste être posé sous forme nominalisée :

11. Mon voisin écrit des romans : il est romancier.

12. Jean conduit un taxi : il est chauffeur de taxi.

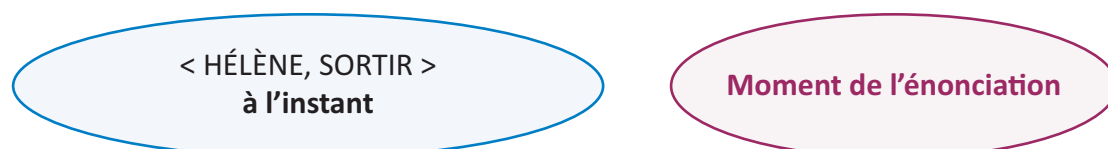
Il est à noter que, dans ce type d'énoncés, la détermination (*des romans/un taxi*) a une valeur uniquement qualitative et non quantitative et relève de l'opération de renvoi à la classe.

« Des romans » / « un taxi » n'impliquent aucunement une quantité de romans ou un taxi particulier parmi d'autres taxis, mais des livres qui s'appellent « romans » / un véhicule qui sert à transporter des passagers qu'on appelle « taxi ». Aucune quantité n'est envisagée : il s'agit des propriétés, d'un type de livres, d'un type de voitures.

1.9 - Le présent peut aussi, dans certains énoncés, se référer à une époque bien déterminée du passé ou du futur, et ce, en présence d'un repère temporel constitué d'un élément adverbial ou d'un complément circonstanciel de temps :

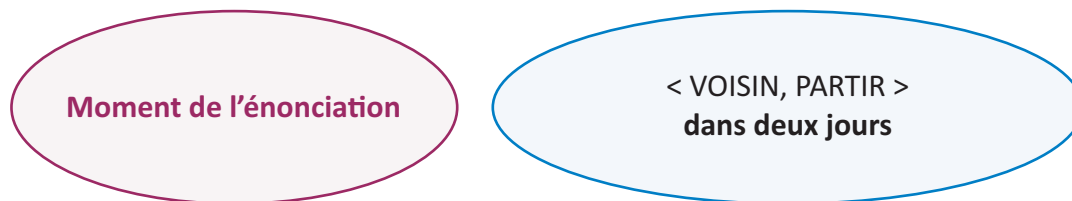
13. a) Hélène sort à l'instant de chez le médecin.

Schéma 8



13. b) Mes voisins partent aux États-Unis dans deux jours.

Schéma 9



1.10 - Le présent de l'indicatif s'emploie également dans des énoncés introduits par SI construisant des situations fictives :

14. Si je gagne au loto, je partirai visiter l'Europe.

Le procès de l'hypothétique (GAGNER) introduite par SI est situé dans le futur et établit même un rapport **d'antériorité par rapport au procès de la principale au futur**. Le présent a, dans ce type d'énoncés, une valeur non pas temporelle mais modale.

1.11 - Dans certains textes narratifs évoquant des événements du passé, et en présence de repères temporels translétés, le présent peut être employé afin de créer un effet de style contribuant à rendre le texte plus alerte, plus vivant :

15. Lors de la Révolution, le peuple se révolte et prend d'assaut la Bastille.

1.12 - Enfin, dans un emploi plus rare, le présent est également utilisé dans les énoncés à valeur prophétique, pour évoquer des faits à venir (prédictions, prévisions...).

2. LE PASSÉ COMPOSÉ

2.1 - Valeur aspectuelle

En l'absence de repère temporel translété, le passé composé exprime l'aspect accompli. Le procès est posé comme ayant atteint un terme, donc comme antérieur au moment de l'énonciation :

16. Les ouvriers ont repeint la maison.

C'est ce qui permet la construction d'un résultat dans la situation d'énonciation. *Maintenant, la maison est repeinte*. Dans ce type d'énoncés, l'accent est mis sur le résultat du procès (REPEINDRE) sur l'objet (MAISON).

Schéma 10



2.2 - Valeur temporelle et aspectuelle

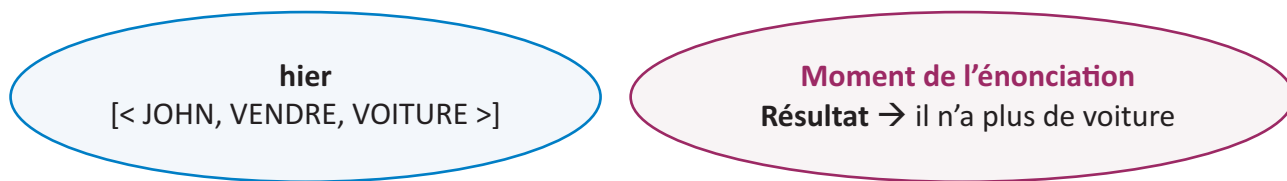
- dans un contexte passé :

Par contre, en présence d'un repère temporel translété, le passé composé, tout comme le passé simple, peut situer le procès dans le passé.

Ce repère temporel translaté confère alors au passé composé une valeur temporelle, sans toutefois exclure totalement la valeur aspectuelle :

17. John a vendu sa voiture hier (c'est bien hier qu'a eu lieu la vente de sa voiture) et aujourd'hui il y a la possibilité de construire un résultat (il n'a plus de voiture).

Schéma 11



- dans un contexte futur :

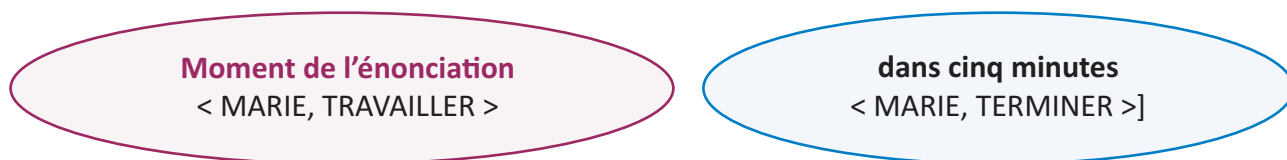
18. Si tu n'es pas rentré à dix-huit heures ce soir, je t'appellerai.

Dans la première partie de cet énoncé hypothétique en référence à un moment futur, le passé composé permet de souligner l'aspect accompli du procès (RENTRER) antérieur à celui de la principale (APPELER).

19. Marie a terminé son travail dans cinq minutes.

Dans cet énoncé comportant l'indication d'un intervalle (une durée), le passé composé permet de poser le procès comme déjà accompli à un moment du futur.

Schéma 12



2.3 - Enfin, dans un énoncé hors situation à valeur de vérité générale, l'emploi du passé composé permet de prolonger la validité du procès au-delà du moment présent :

20. L'eau a toujours bouilli à cent degrés centigrades.

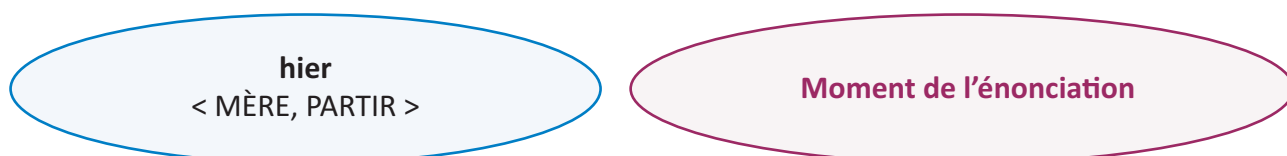
3. LE PASSÉ SIMPLE

3.1 - Valeur temporelle

Tout comme l'imparfait, en présence d'un repère temporel translaté, le passé simple situe le procès dans un passé révolu, complètement coupé du moment de l'énonciation :

21. En apprenant la mauvaise nouvelle hier, sa mère partit par le premier vol pour Paris.

Schéma 13

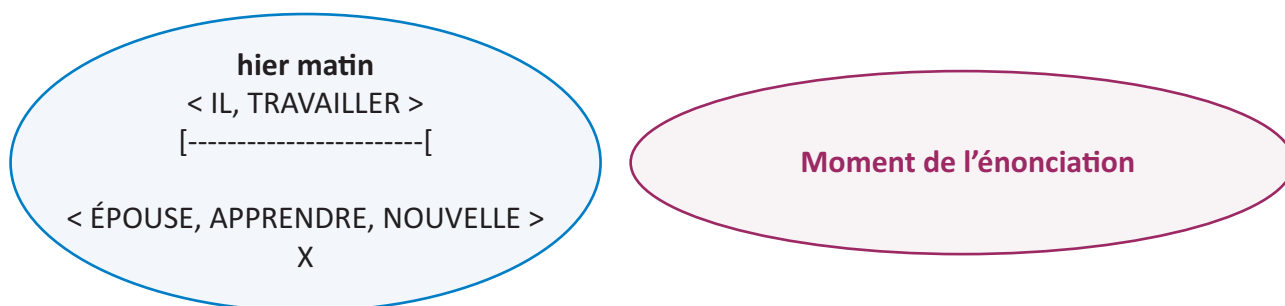


3.2 - Valeur aspectuelle indéterminée

Le passé simple (tout comme le prétérit anglais) est également l'indication d'un aspect, la valeur aspectuelle indéterminée, caractéristique du constat, où seule la nature du procès est envisagée.

22. Il travaillait dans son jardin hier matin lorsque son épouse lui apprit la bonne nouvelle.

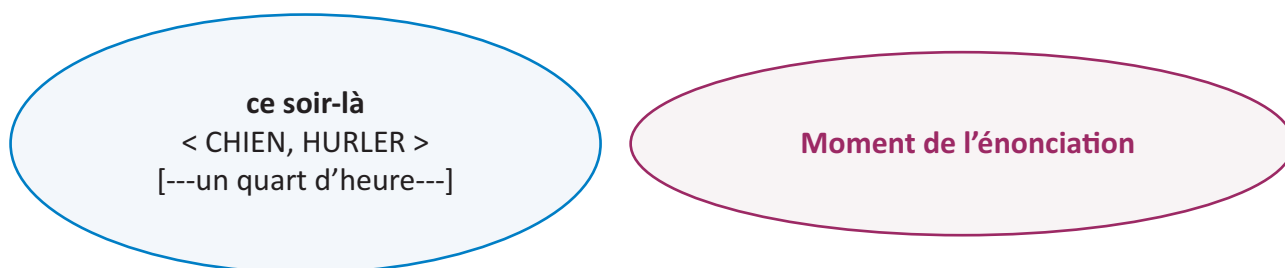
Schéma 14



ce qui n'exclut cependant pas la compatibilité avec l'indication d'un intervalle (durée).

23. Ce soir-là, le chien attendait son maître, mais, ne le voyant pas arriver, il se mit à hurler pendant un quart d'heure.

Schéma 15



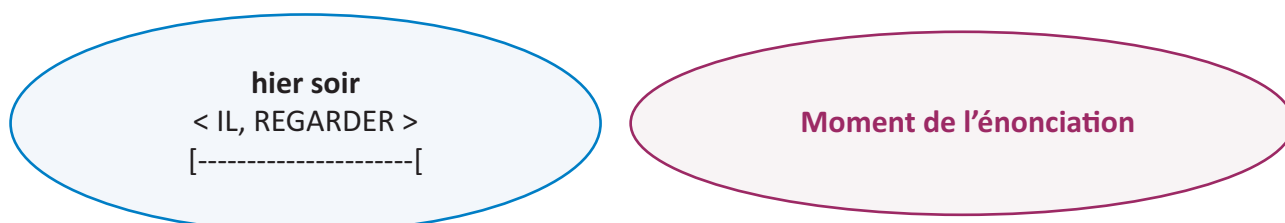
4. L'IMPARFAIT DE L'INDICATIF

4.1 - Valeur temporelle et aspectuelle

L'imparfait de l'indicatif présente un procès décalé par rapport au moment de l'énonciation, c'est-à-dire situé dans le passé. En présence d'un repère temporel translaté, il a une valeur temporelle, mais co-existe également une valeur aspectuelle, l'aspect d'ouvert représenté par le schéma [-----] de la forme *BE -ING* en anglais (ici, le « prétérit progressif »), où il y a coïncidence entre le procès et la situation repère, qui est ici translatée :

24. Assis confortablement dans son fauteuil hier soir, il regardait le combat du siècle.

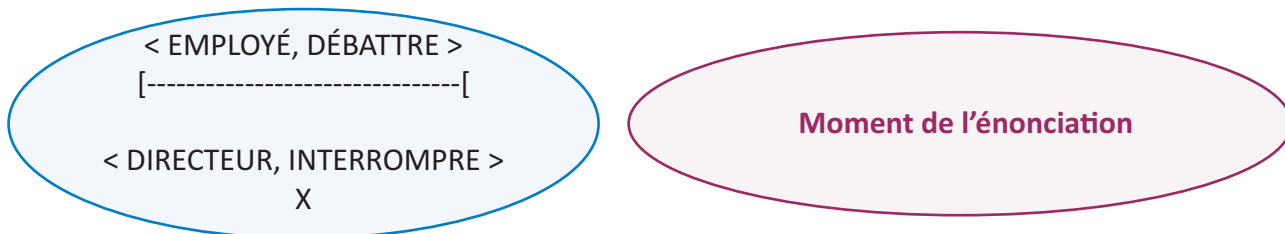
Schéma 16



4.2 - Alors que le passé simple est le temps de la narration, l'imparfait est le temps de la description. Dans un récit au passé, l'imparfait établit un cadre qui décrit les circonstances au milieu desquelles va s'insérer un événement qui est, lui, décrit au passé simple.

25. *Les employés débattaient du problème lorsque le directeur interrompit la discussion.*

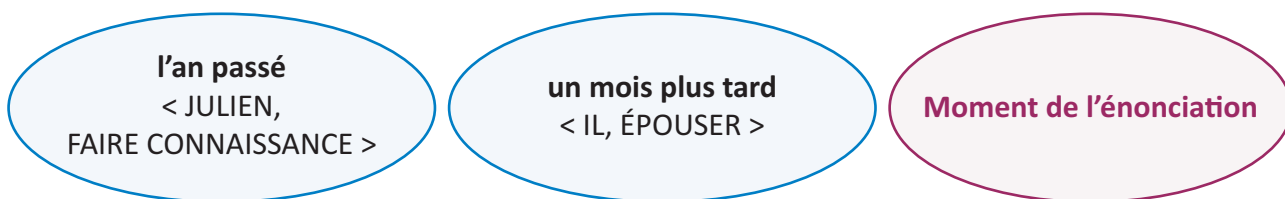
Schéma 17



4.3 - Dans un récit au passé en présence d'un repère temporel translaté, l'imparfait permet aussi d'exprimer un procès actualisé, validé postérieurement au moment indiqué par le repère :

26. *À son retour, l'an passé, Julien fit la connaissance de sa nouvelle voisine, et un mois plus tard il l'épousait.*

Schéma 18

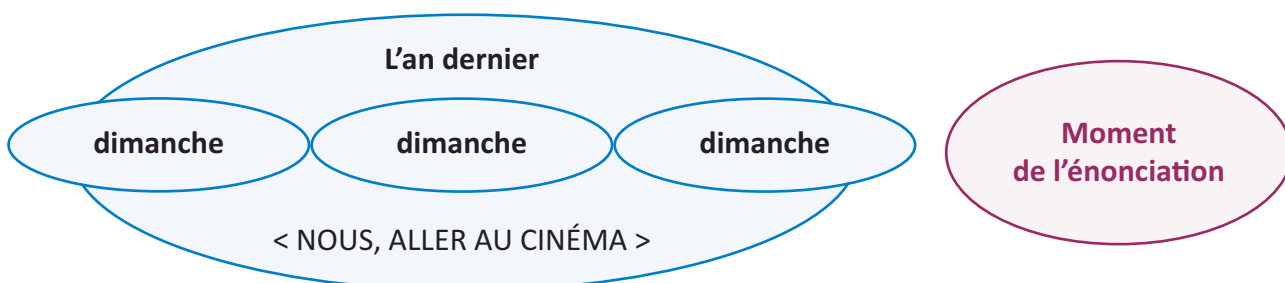


4.4 - Valeur d'itération (imparfait d'habitude)

Avec un repère temporel itératif translaté, l'imparfait a une valeur d'itération appelée aussi l'imparfait d'habitude. Il est à noter que, comme pour le présent d'habitude, la valeur itérative de l'imparfait provient non pas du temps du verbe lui-même, mais du repère temporel itératif :

27. *L'an dernier à Paris, nous allions au cinéma tous les dimanches.*

Schéma 19



4.5 - Outre ses valeurs temporelles et aspectuelles, l'imparfait peut aussi avoir une valeur modale. C'est le cas dans les énoncés hypothétiques avec SI qui construisent une situation fictive.

Ce type d'énoncés en deux parties peut être construit avec le présent dans la subordonnée de condition et le futur dans la principale :

28. *S'il arrive tôt, nous partirons vers six heures.*

ou avec l'imparfait dans la subordonnée et le conditionnel présent dans la principale :

29. a) *S'il arrivait tôt, nous partirions vers six heures.*

La différence entre ces deux énoncés tient au degré des chances d'actualisation de la relation prédicative.

Dans l'énoncé avec le présent et le futur, à valeur d'éventuel, l'actualisation de la relation prédicative < NOUS, PARTIR > est posée comme vraisemblable, alors qu'avec la structure imparfait + conditionnel présent, qui exprime le potentiel, la relation < NOUS, PARTIR > est présentée comme peu susceptible d'être actualisée.

Enfin, dans les systèmes hypothétiques à valeur d'irréel du présent, de même forme que l'expression du potentiel, l'actualisation de la relation prédicative est posée comme impossible.

29. b) *Si nous étions plus jeunes, nous partirions découvrir le monde.*

4.6 - Enfin, dans certains énoncés, l'imparfait à valeur modale est parfois utilisé pour présenter une demande polie, généralement avec un verbe de volonté ou de souhait, et ceci afin d'atténuer le caractère brutal de la demande :

30. *Je voulais juste vous demander un petit service.*

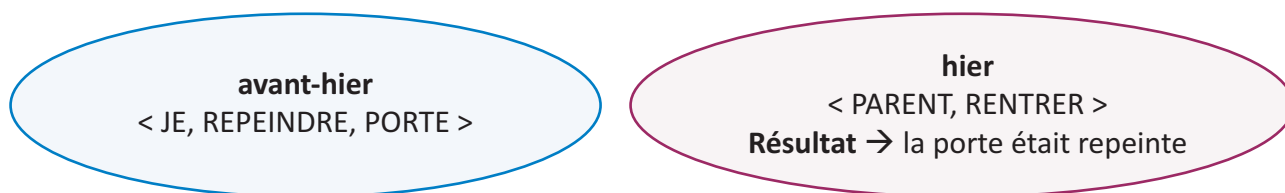
5. LE PLUS-QUE-PARFAIT

5.1 - Valeur aspectuelle

Morphologiquement forme passée du passé composé, le plus-que-parfait garde la valeur aspectuelle du passé composé qui implique un procès accompli, dans la situation repère translatée, ainsi que la possibilité de construire dans cette situation repère (HIER) le résultat du processus :

31. *Lorsque mes parents sont rentrés hier, j'avais repeint la porte la veille.*

Schéma 20



5.2 - Valeur temporelle

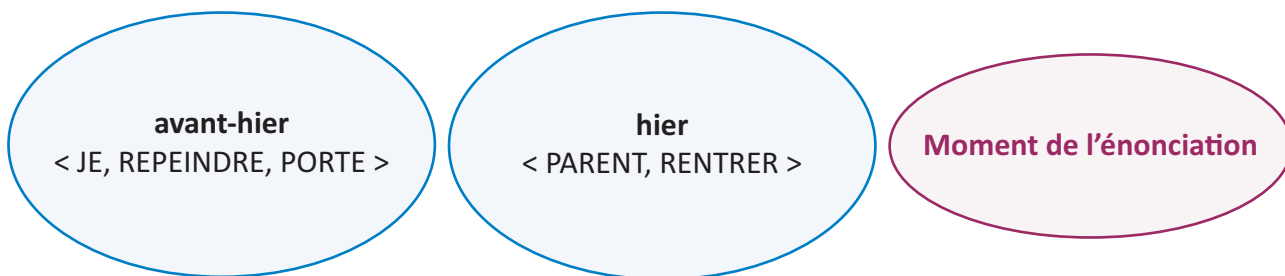
Du point de vue temporel, le plus-que-parfait a, en présence d'un repère temporel translaté, une valeur de passé, identique à celle de l'imparfait ou du passé simple. Cependant, le procès (REPEINDRE) est non seulement décalé par rapport à la situation repère translatée (HIER), mais également doublement décalé par rapport au moment de l'énonciation.

Il y a donc avec le plus-que-parfait une double translation par rapport au moment de l'énonciation, du fait que le procès en cause (REPEINDRE) est déjà décalé par rapport à un autre procès (ARRIVER), lui-même décalé par rapport au moment de l'énonciation.

Le plus-que-parfait permet ainsi d'exprimer un procès passé antérieur à un autre procès passé :

32. Lorsque mes parents sont rentrés hier, j'avais repeint la porte la veille.

Schéma 21



5.3 - Dans les énoncés hypothétiques, avec SI, qui construit une situation fictive, le plus-que-parfait est employé pour signaler le caractère impossible de l'actualisation de la relation prédicative. Le choix du plus-que-parfait pose explicitement la non-actualisation du procès :

33. Si tu avais appelé, j'aurais pu venir te chercher.

ce qui sous-entend que « tu n'as pas appelé ». Cette structure est ainsi considérée comme la forme de l'irréel du passé.

5.4 - Enfin, tout comme l'imparfait, le plus-que-parfait est également employé dans des énoncés correspondant à des formules de politesse :

34. J'avais souhaité solliciter de votre part de l'aide.

afin d'atténuer l'assertion, plus que ne le fait l'imparfait dans ce même type d'énoncés.

6. LE PASSÉ ANTÉRIEUR

Composé de l'auxiliaire AVOIR ou ÊTRE au passé simple suivi du participe passé, le passé antérieur, plutôt réservé à la langue écrite, est généralement employé

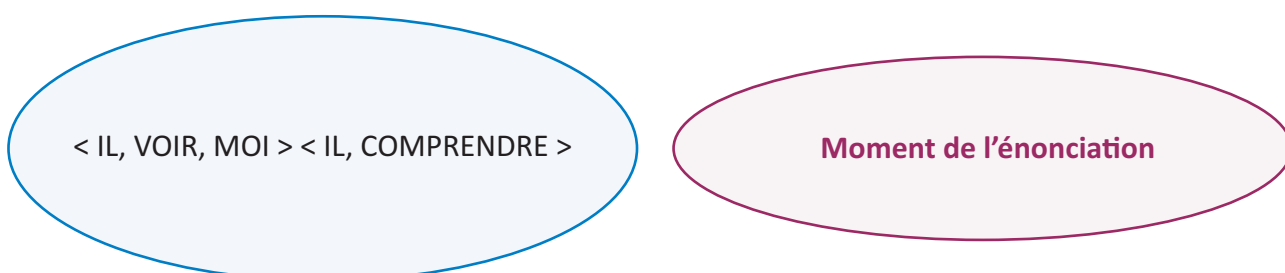
- avec les adverbes du type « vite, bientôt, tout de suite... » :

35. Les chats assoiffés eurent, en un instant, bu tout le lait dans leur gamelle.

36. Dès qu'il me vit, il eut vite compris pourquoi j'étais venu le voir.

Dans les exemples 35 et 36, l'emploi du passé antérieur permet d'exprimer la rapidité de l'actualisation du procès.

Schéma 22



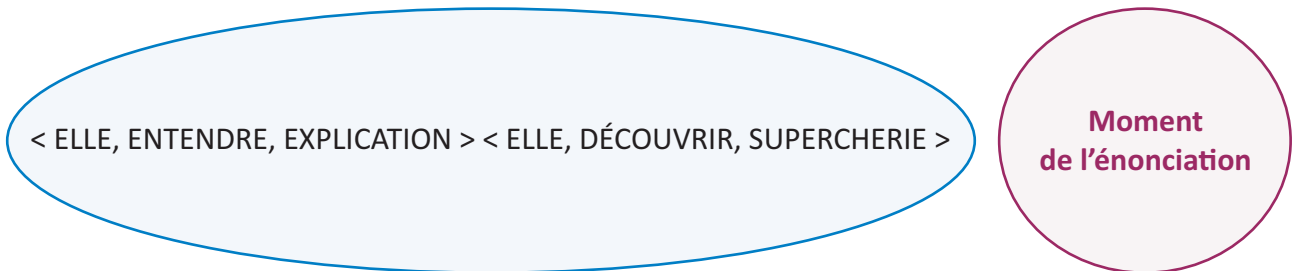
- ou avec des termes nécessitant une construction inversée comme « à peine » :

37. À peine eut-il donné son avis qu'un murmure de désapprobation se fit entendre.

Dans un énoncé complexe avec une subordonnée, le passé antérieur permet de marquer l'antériorité par rapport à un procès validé à un moment du passé.

38. Dès qu'elle eut entendu ses premières explications, elle découvrit la supercherie.

Schéma 23



7. LE FUTUR SIMPLE

7.1 - Valeur de prévision

Le futur simple permet de situer un énoncé dans l'avenir, avec ou sans repère temporel explicite :

39. Il achètera une voiture neuve (demain).

Schéma 24



Placé dans le domaine modal du hors certain (domaine modal où la relation prédicative est posée comme ni vraie ni fausse), le futur a une valeur de prévision, en fonction d'une hypothèse, explicite ou implicite. L'actualisation de la relation prédicative < IL, ACHETER, VOITURE > est, comme en anglais avec l'auxiliaire *WILL* inaccentué, posée comme vraisemblable. La relation prédicative est susceptible d'être actualisée. En outre, dans ce type d'énoncés, il n'y a pas de relation entre les sujets (sujet énonciateur et sujet de l'énoncé). C'est ce que les linguistes appellent la valeur épistémique.

7.2 - Valeur radicale de la modalité

Par contre, dans les énoncés du type :

40. Que cela lui plaise ou non, notre fils viendra avec nous demain.

41. On ne peut pas l'en empêcher. Il partira !

il y a bien une relation entre le sujet énonciateur et le sujet de l'énoncé. Il s'agit ici de la valeur radicale de la modalité.

Dans l'énoncé 40, « Que cela lui plaise ou non, notre fils viendra avec nous demain », l'énonciateur agit sur le sujet (FILS) pour obtenir l'actualisation du procès VENIR AVEC NOUS. Cet énoncé laisse clairement apparaître une injonction, une contrainte, à valeur d'obligation, imposée par l'énonciateur sur le sujet de l'énoncé (FILS).

Dans l'énoncé 41, par contre, l'énonciateur n'agit pas sur le sujet de l'énoncé. Il ne fait que constater chez le sujet (IL) une propriété : ici, sa volonté, sa résolution de PARTIR (il a décidé, c'est lui qui le veut...).

Schéma 25

a) Énonciateur -----> < FILS, VENIR >

b) Sujet : < IL, PARTIR > ----->

7.3 - Valeur de promesse

42. Je te rassure, tu l'auras, ton vélo, si tu réussis ton examen.

La relation entre les sujets dans cet exemple apparaît sous la forme d'un engagement, d'une promesse faite par l'énonciateur.

7.4 - Affirmation de la résolution de l'énonciateur

43. Non ! Il ne viendra pas avec nous.

L'énonciateur, dans ce type d'énoncés, affirme sa résolution quant à l'actualisation du procès (PAS VENIR). Il exclut qu'il en aille autrement. C'est la valeur contenue en anglais dans l'auxiliaire modal *SHALL*.

7.5 - Valeur d'atténuation

44. Je t'avouerai que ta décision me surprend.

45. Nous te ferons remarquer que l'idée de partir vient de toi.

Il s'agit dans ces énoncés, avec l'emploi du futur, d'atténuer une assertion généralement formulée à la première personne, et ce, en laissant au co-énonciateur la possibilité de refuser sa validité.

8. LE FUTUR ANTÉRIEUR

8.1. - Valeur aspectuelle de fermé

Tout comme le passé composé, le futur antérieur permet d'exprimer l'aspect accompli d'un procès, mais dans une situation repère non actualisée, c'est-à-dire à un moment du futur où il sera possible de construire un résultat :

46. Ce soir, le jardinier aura tondu le gazon. (= Ce soir, le jardin sera tondu)

Schéma 26

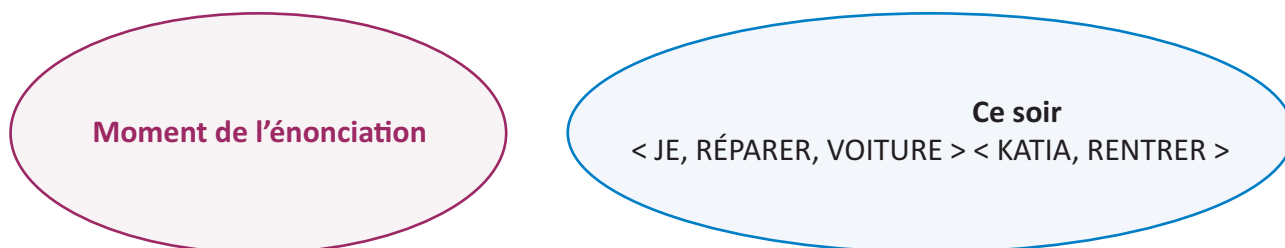


8.2 - Antériorité d'un procès futur

Il permet également d'exprimer l'antériorité d'un procès par apport à un autre procès futur :

47. Quand Katia rentrera ce soir, j'aurai réparé sa voiture.

Schéma 27



8.3 - Valeur d'hypothèse

48. Tiens, elle revient ! Je suis sûr qu'elle aura oublié ses clés.

Dans ce cas d'emploi du futur antérieur, il s'agit d'émettre une hypothèse sur l'actualisation probable d'un procès à un moment de l'avenir.

9. L'IMPÉRATIF

L'impératif est un mode. Il n'apparaît qu'à trois personnes : la première personne du pluriel (*Travailleurs*) et la deuxième personne du singulier et du pluriel (*Travaille - Travaillez*).

De par sa valeur injonctive, l'impératif permet, à la forme affirmative, d'exprimer un ordre, une suggestion, un conseil ou une prière, et, à la forme négative, une défense, une interdiction.

L'énonciateur indique au co-énonciateur (la personne à qui il s'adresse) qu'il attend ou refuse de lui (du co-énonciateur), une activité ou un état.

49. Ne vous éloignez pas, les enfants ! / Restez près de vos parents !

Schéma 28

Énonciateur -----> Co-énonciateur :
Procès P (affirmatif) ou NOT P (négatif) actualisé
(JE) -----> TU/VOUS

Dans sa valeur d'injonction, l'impératif peut être complété par le subjonctif à la première personne du singulier (*Que je réfléchisse*) et à la troisième personne du singulier et du pluriel (*Qu'il admette son erreur - Qu'ils se préparent à partir*).

Dans ces cas, l'injonction concerne le co-énonciateur pour qu'il agisse sur un autre sujet afin d'actualiser la relation prédicative :

50. Qu'il répare la porte qu'il a endommagée !

Schéma 29

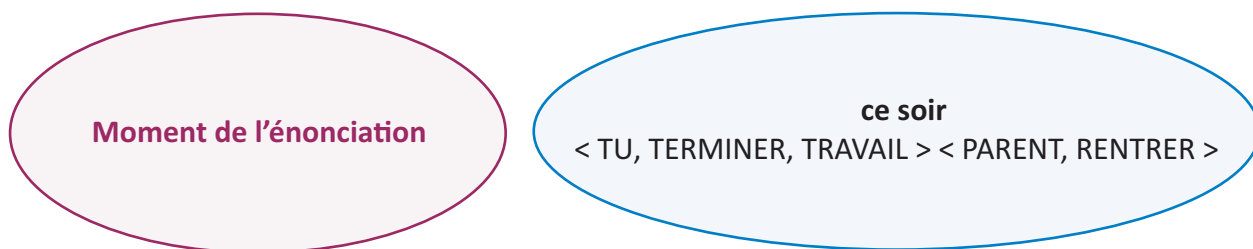
Énonciateur -----> Co-énonciateur -----> un autre Sujet :
Procès P ou NOT P actualisé
(JE) -----> TU/VOUS -----> (LUI/ELLE)

Enfin, il est à noter que l'impératif peut avoir une forme composée, l'impératif passé, construit avec l'auxiliaire AVOIR à l'impératif présent suivi du participe passé :

51. Aie terminé ton travail lorsque tes parents seront rentrés ce soir.

D'un emploi peu fréquent, cette forme de l'impératif implique une valeur aspectuelle qui pose le procès (TERMINER) comme accompli antérieurement à un autre procès futur (RENTRER), la forme simple de l'impératif (l'impératif présent) spécifiant, elle, l'aspect inaccompli.

Schéma 30



V. SCHÉMAS AVEC LE RAPPEL DES VALEURS

1. LE PRÉSENT DE L'INDICATIF

1.1 - Coïncidence entre le procès et la situation repère équivalente au moment de l'énonciation, explicite ou implicite.

1. *Les premiers spectateurs arrivent (maintenant).*

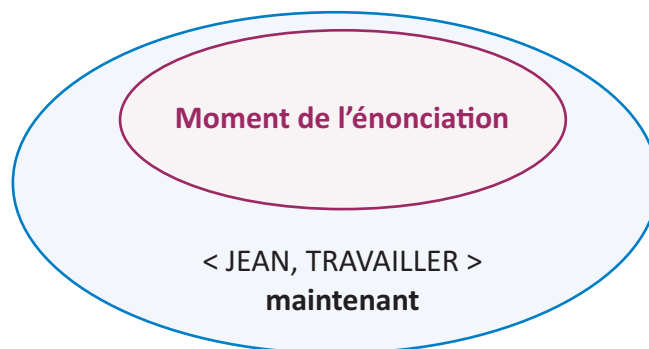
Schéma 1



1.2 - Coïncidence entre le procès et la situation repère plus large et englobant le moment de l'énonciation.

2. *Il a quitté son entreprise le mois dernier. Jean travaille (maintenant) dans une nouvelle compagnie. (maintenant = ces temps-ci, à l'heure actuelle)*

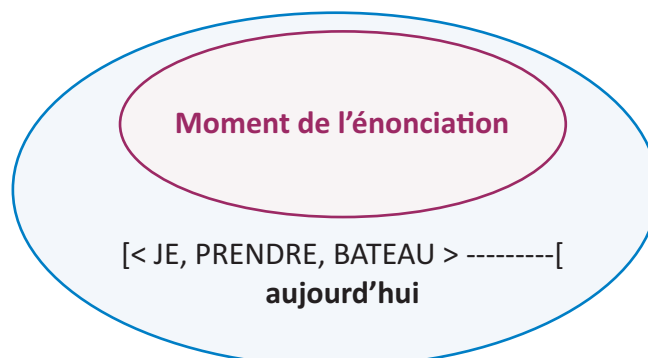
Schéma 2



1.3 - Coïncidence entre le procès et la situation repère, avec le procès associé à un intervalle spécifiant la borne du début ou de la fin du procès.

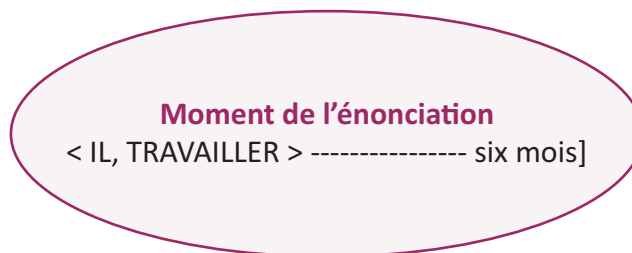
3. *À partir d'aujourd'hui, je prends le bateau de six heures pour arriver à l'heure.*

Schéma 3.a)



4. Il travaille sur ce chantier pour les six prochains mois.

Schéma 3.b)



1.4 - Coïncidence entre le procès et le moment de l'énonciation, dans les énoncés relevant du constat narratif impliquant une simultanéité, réelle ou simulée, entre les événements racontés et la relation qui en est faite.

a) reportage :

5. *Neymar contrôle le ballon, dribble six adversaires et marque dans le but vide.*

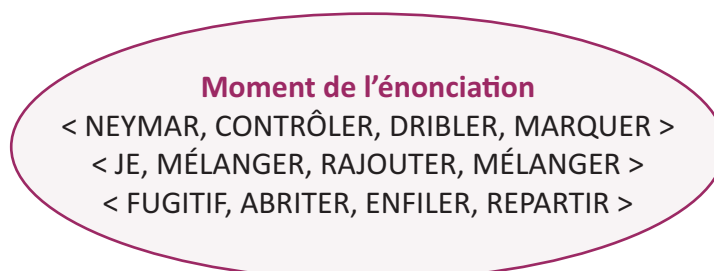
b) démonstration :

6. *Je mélange la farine et l'eau puis rajoute les jaunes d'œufs, le beurre et mélange le tout.*

c) dans la narration :

7. *Le fugitif s'abrite derrière un arbre, enfle son déguisement et repart à la rencontre de ses poursuivants.*

Schéma 4



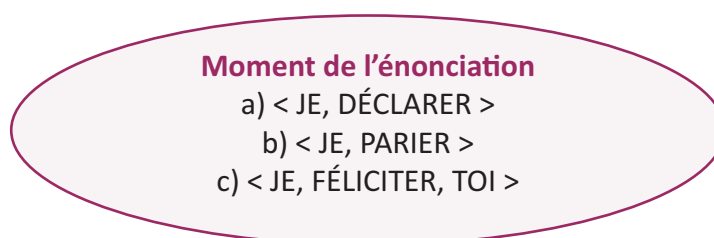
1.5 - Coïncidence entre le procès et le moment de l'énonciation, avec les verbes performatifs (à la première personne).

a) **8.** *Je déclare la séance ouverte.*

b) **9.** *Je parie dix euros qu'il ne viendra pas.*

c) **10.** *Je te félicite pour ta réussite à ton concours.*

Schéma 5



1.6 - Valeur d'itération.

11. Elle regarde la télévision *tous les soirs*.

Schéma 6



< ELLE, REGARDER, TÉLÉVISION >

1.7 - Référence à une époque bien déterminée du passé ou du futur.

a) 12. Hélène sort à *l'instant* de chez le médecin.

b) 13. Mes voisins partent aux États-Unis *dans deux jours*.

Schéma 7.a)

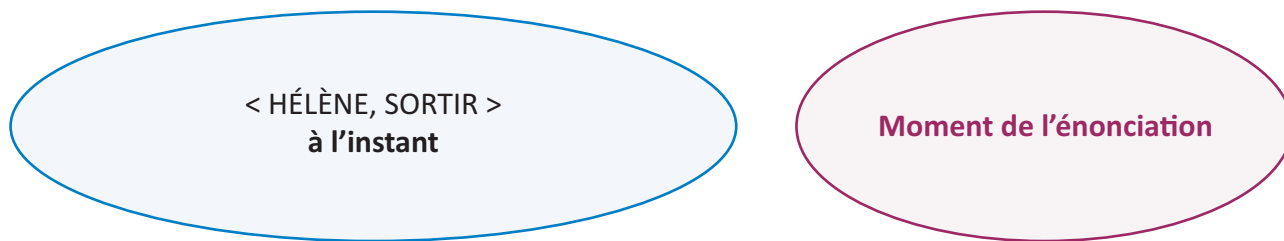
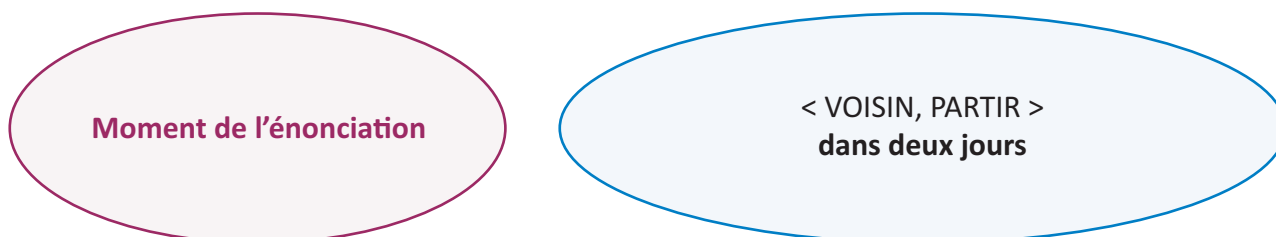


Schéma 7.b)

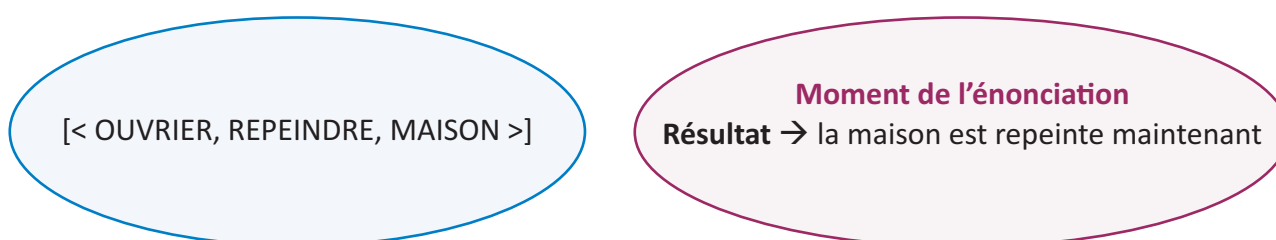


2. LE PASSÉ COMPOSÉ

2.1 - Valeur aspectuelle de fermé (aspect accompli avec possibilité de construire un résultat dans la situation d'énonciation).

14. Les ouvriers ont repeint la maison.

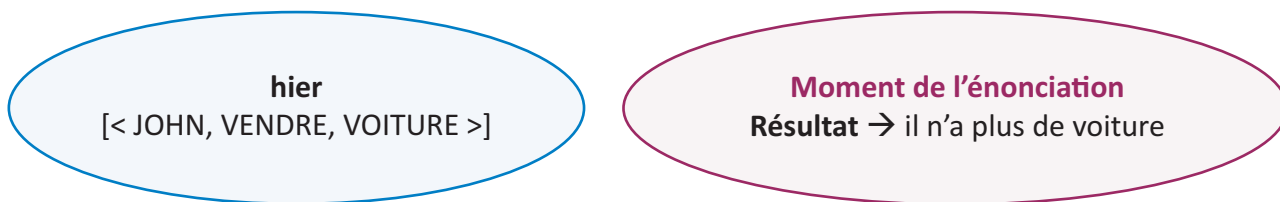
Schéma 8



2.2 - Valeur temporelle et aspectuelle (avec un repère temporel translaté).
Procès situé dans le passé et indication de l'aspect de fermé.

15. John a vendu sa voiture hier.

Schéma 9



2.3 - Valeur aspectuelle de fermé avec indication d'un intervalle.

16. Marie a terminé son travail dans cinq minutes.

Schéma 10



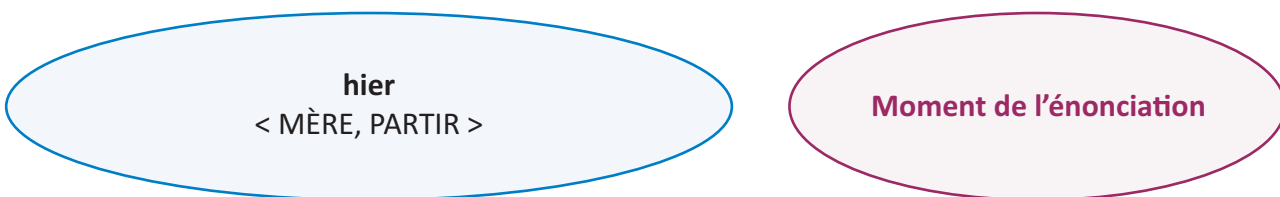
3. LE PASSÉ SIMPLE

3.1 - Valeur temporelle.

Situe le procès dans un passé révolu, complètement coupé du moment de l'énonciation.

17. En apprenant la mauvaise nouvelle hier, sa mère partit par le premier vol pour Paris.

Schéma 11

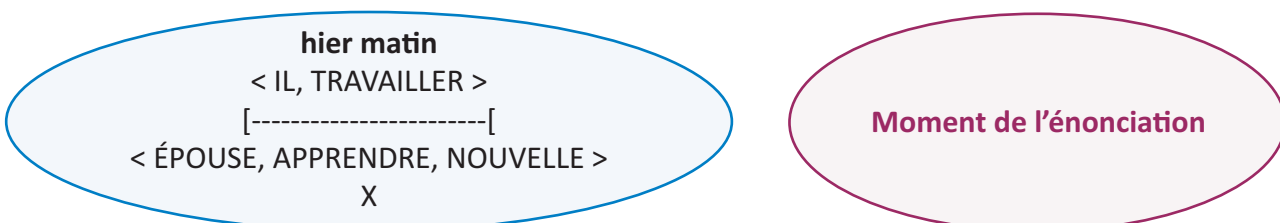


3.2 - Valeur aspectuelle indéterminée.

- caractéristique du constat où seule la nature du procès est envisagée (voilà ce qui s'est passé).

18. Il travaillait dans son jardin hier matin lorsque son épouse lui apprit la bonne nouvelle.

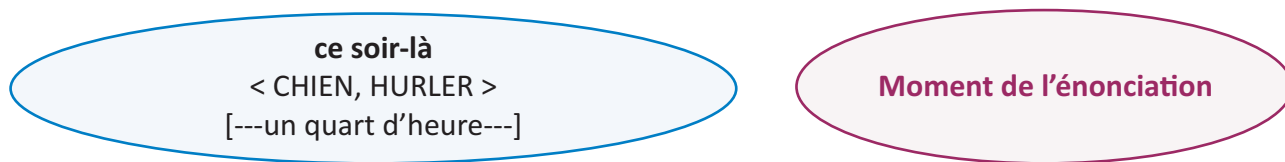
Schéma 12



- mais n'exclut pas la compatibilité avec l'indication d'un intervalle (durée).

19. Ce soir-là, le chien attendait son maître, mais, ne le voyant pas arriver, il se mit à hurler pendant un quart d'heure.

Schéma 13



4. L'IMPARFAIT DE L'INDICATIF

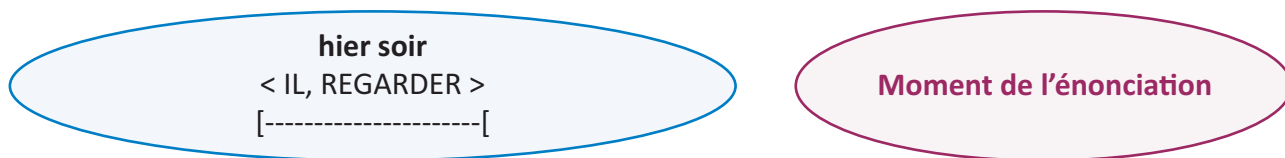
4.1 - Valeur temporelle et aspectuelle.

Procès décalé (dans le passé) par rapport au moment de l'énonciation.

Co-existence d'une valeur aspectuelle, l'aspect d'ouvert, impliquant une coïncidence entre le procès et une situation repère translatée :

20. Assis confortablement dans son fauteuil hier soir, il regardait le combat du siècle.

Schéma 14

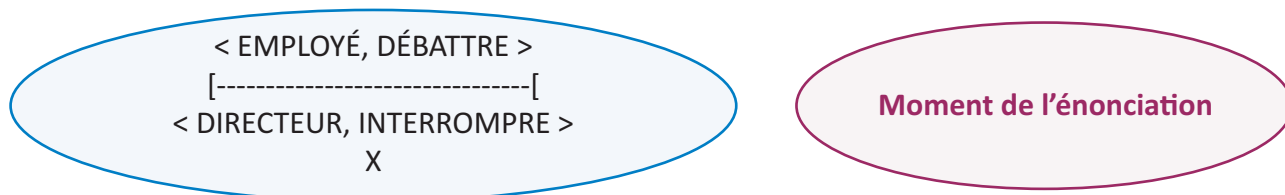


4.2 - Temps de la description.

Établit un cadre qui décrit les circonstances au milieu desquelles va s'insérer un événement décrit au passé simple.

21. Les employés débattaient du problème lorsque le directeur interrompit la discussion.

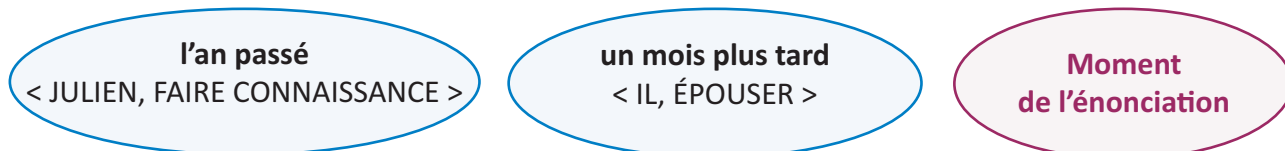
Schéma 15



4.3 - Indication d'un procès actualisé, validé postérieurement au moment indiqué par un repère temporel translaté.

22. À son retour, l'an passé, Julien fit la connaissance de sa nouvelle voisine, et, un mois plus tard, il l'épousait.

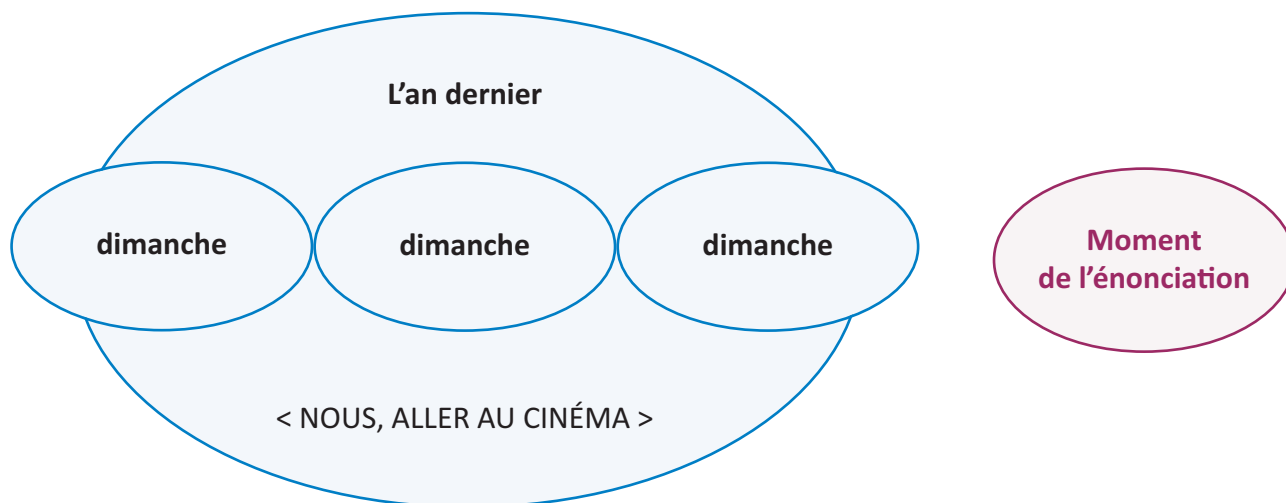
Schéma 16



4.4 - Valeur d'itération (imparfait d'habitude).

23. *L'an dernier à Paris, nous allions au cinéma tous les dimanches.*

Schéma 17



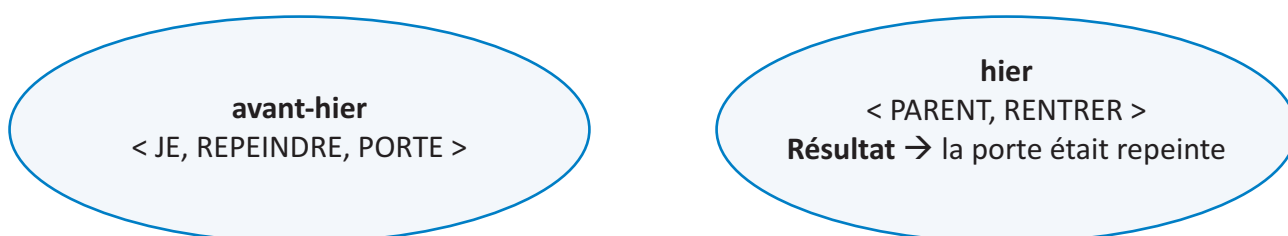
5. LE PLUS-QUE-PARFAIT

5.1 et 5.2 - Valeur aspectuelle et temporelle.

- Procès accompli dans une situation repère translatée (AVANT-HIER) avec possibilité de construire un résultat dans cette situation repère translatée (HIER).

24. *Lorsque mes parents sont rentrés hier, j'avais repeint la porte la veille.*

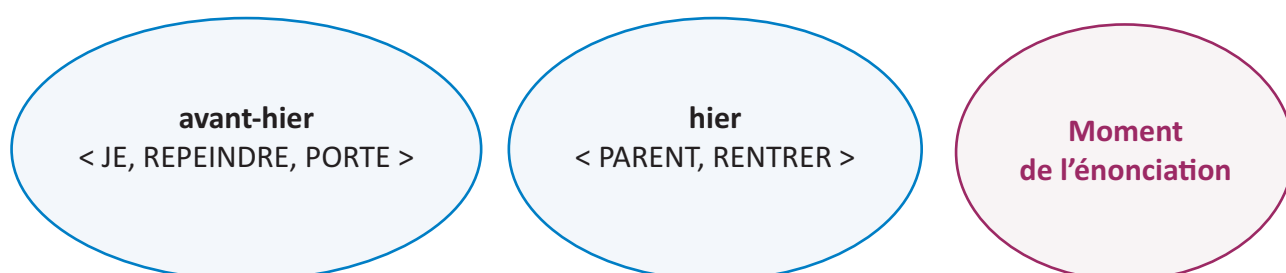
Schéma 18.a)



- Valeur de passé mais avec double translation par rapport à une situation repère (HIER) déjà décalée par rapport au moment de l'énonciation (maintenant) = action passée antérieure à une autre action passée.

25. *Lorsque mes parents sont rentrés hier, j'avais repeint la porte la veille.*

Schéma 18.b)

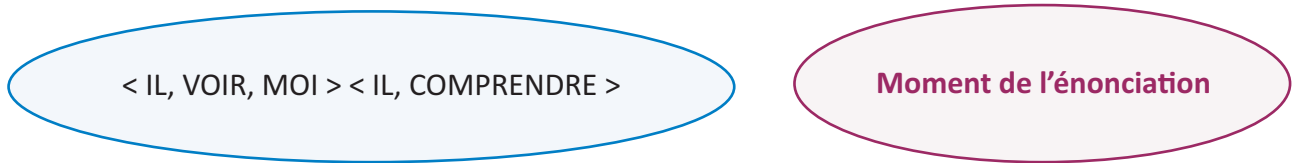


6. LE PASSÉ ANTÉRIEUR

6.1 - Pour exprimer la rapidité de l'actualisation d'un procès dans le passé.

26. *Dès qu'il me vit, il eut vite compris pourquoi j'étais venu le voir.*

Schéma 19



6.2 - Pour marquer l'antériorité par rapport à un procès validé à un moment du passé.

27. *Dès qu'elle eut entendu ses premières explications, elle découvrit la supercherie.*

Schéma 20



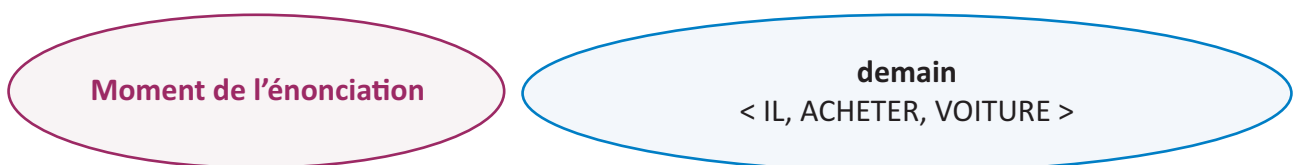
7. LE FUTUR SIMPLE

7.1 - Valeur de prévision, en fonction d'une hypothèse explicite ou implicite.

Situe un énoncé dans l'avenir. (Valeur épistémique de l'auxiliaire modal *WILL* en anglais.)

28. *Il achètera une voiture neuve (demain).*

Schéma 21



7.2 - Valeur radicale de la modalité (valeur d'injonction ou idée de volonté).

Implique une relation entre le sujet énonciateur et le sujet de l'énoncé.

a) 29. *Que cela lui plaise ou non, notre fils viendra avec nous demain.*

b) 30. *On ne peut pas l'en empêcher. Il partira !*

Schéma 22

a) Énonciateur -----> < IL, VENIR >

L'énonciateur agit sur le sujet IL pour obtenir l'actualisation de VENIR AVEC NOUS (idée de contrainte, valeur d'obligation).

b) Sujet : < IL, PARTIR > ----->

L'énonciateur constate chez le sujet IL une propriété : sa volonté de PARTIR (il a décidé).

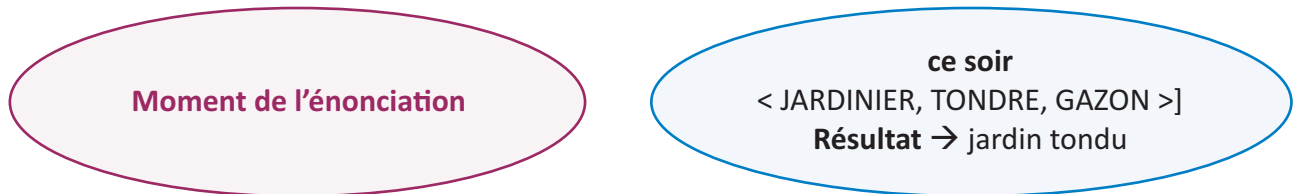
8. LE FUTUR ANTÉRIEUR

8.1 - Valeur aspectuelle.

- aspect accompli d'un procès, dans une situation repère non actualisée (= à un moment du futur), avec possibilité de construire un résultat.

31. *Ce soir, le jardinier aura tondu le gazon. (= Ce soir, le jardin sera tondu.)*

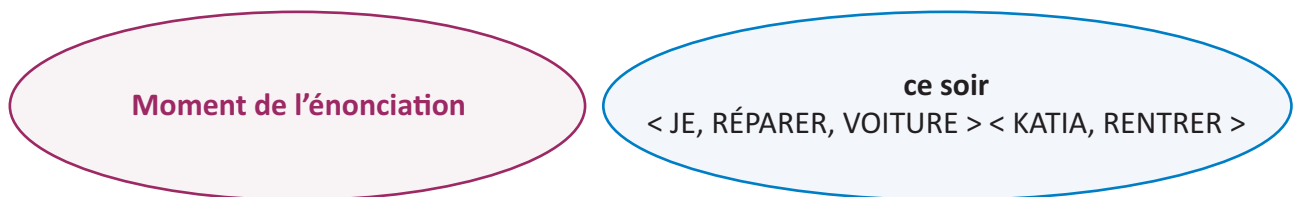
Schéma 23



8.2 - Antériorité d'un procès par rapport à un autre procès futur.

32. *Quand Katia rentrera ce soir, j'aurai réparé sa voiture.*

Schéma 24



9. L'IMPÉRATIF

9.1 - Au présent : valeur injonctive (deuxième personne singulier et pluriel, première du pluriel). L'énonciateur indique au co-énonciateur qu'il attend ou refuse de lui une activité.

33. *Ne vous éloignez pas, les enfants ! / Restez près de vos parents !*

Schéma 25

Énonciateur -----> Co-énonciateur :
Procès P (affirmatif) ou NOT P (négatif) actualisé
(JE) -----> TU/VOUS

Peut être complété par le subjonctif (à la troisième personne).

L'injonction concerne alors le co-énonciateur pour qu'il agisse sur un autre sujet afin d'actualiser la relation prédicative.

34. *Qu'il répare la porte qu'il a endommagée !*

Schéma 26

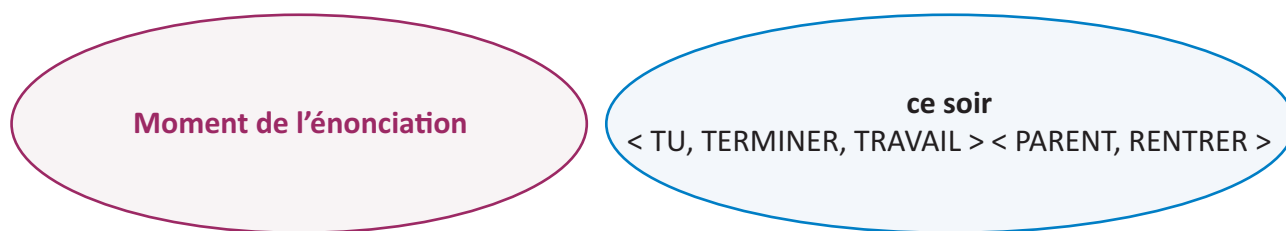
Énonciateur -----> Co-énonciateur -----> un autre Sujet :
Procès P ou NOT P actualisé
(JE) -----> TU/VOUS -----> (LUI/ELLE)

9.2 - Au passé : valeur injonctive et aspectuelle.

Procès accompli antérieurement à un autre procès au futur.

35. *Aie terminé ton travail lorsque tes parents seront rentrés ce soir.*

Schéma 27



SOURCES PRINCIPALES

ACADÉMIE TAHITIENNE, *Grammaire de la langue tahitienne, Fare Vana'a* [1986], Papeete, version corrigée, 2009.

CULIOLI Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation : Domaine notionnel*, Tome 3, Paris, HLD, Ophrys, 1999.

DESCHAMPS Alain, GUILLEMIN-FLESCHER Jacqueline (éds.), *Les Opérations de détermination : Quantification/qualification*, Paris, HLD, Ophrys, 1999.

FISHER Sophie, FRANCKEL Jean-Jacques (éds.), *Linguistique, énonciation : Aspects et détermination*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1983.

LÉONARD Anne-Marie, « À propos de quelques indéfinis en anglais », *Opérations de détermination : Théorie et description*, vol. 1, Université Paris 7, Département de Recherches Linguistiques, Laboratoire de Linguistique Formelle, dir. Antoine Culioli, 1980, pp. 99-153.

LÉONARD Anne-Marie, « Étude différentielle de quelques indéfinis anglais », *Linguistique, énonciation : Aspects et détermination*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1983, pp. 45-80.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René, *Grammaire méthodique du français* [1994], Paris, Presses Universitaires de France, « Quadriges », 2016.



ISBN : 978-2-37317-027-6

© DGEE-MEJ/MCE 2019
www.education.pf